Historique du 311e Régiment Territorial d'Infanterie
Imprimerie Berger-Levrault – Nancy – Paris – Strasbourg
numérisation : P. Chagnoux - 2013

Titre : **311e REGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE** **HISTORIQUE** **1914-1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **http://gallica.bnf.fr** **droits : domaine public** **Transcription intégrale**
Référence : **IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT – NANCY – PARIS – STRASBOURG**	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **2013**

Ancestramil


HONNEUR
ET
PATRIE
HISTORIQUE
DU
311e RÉGIMENT
TERRITORIAL
D'INFANTERIE
PENDANT
LA GUERRE 1914 – 1918
IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT
NANCY - PARIS - STRASBOURG

HONNEUR ET PATRIE

_____

HISTORIQUE

DU

311e RÉGIMENT

TERRITORIAL

D'INFANTERIE

PENDANT

LA GUERRE 1914 – 1918

_____

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

Nancy – Paris – Strasbourg

Ancestramil

Historique du 311e Régiment Territorial d'Infanterie
Imprimerie Berger-Levrault – Nancy – Paris – Strasbourg
numérisation : P. Chagnoux - 2013

SOMMAIRE

———

Pages

I. AVANT-PROPOS . . . . . 4 à 9

II. EXTRAIT DU JOURNAL DES MARCHES ET OPÉRATIONS . . . . . 10 à 28

III. ANNEXES :

— n° 1. Encadrement du régiment le **1er janvier 1916** . . . . . 29 à
— n° 2. Encadrement du régiment le **1er septembre 1916** . . . . . .
— n° 3. Encadrement du régiment le **10 novembre 1916** . . . . . .
— n° 4. Relevé des pertes
— n° 5. Relevé des citations
— n° 6. Refrain du régiment

Ancestrami

Historique du 311e Régiment Territorial d'Infanterie
Imprimerie Berger-Levrault – Nancy – Paris – Strasbourg
numérisation : P. Chagnoux - 2013

HISTORIQUE

DU

311e RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE

PENDANT LA GUERRE 1914 – 1918

———————

AVANT-PROPOS

Ce qui suit est la courte histoire d'un régiment né des circonstances de la guerre et mort après dix-huit mois d'existence, dont seize passés dans la zone de l'avant, — régiment de vieilles gens qui ne s'attendaient guère à souffrir, encore moins à combattre et qui, de bout en bout, ont fait simplement leur devoir dans l'obéissance et la résignation. Ils n'ont pas eu de hautes destinées, ayant encaissé plus de coups qu'il ne leur a été permis d'en porter, et leur histoire serait presque inutile à écrire, s'il fallait s'en tenir à l'énoncé des ordres reçus et exécutés, de la part prise par le régiment dans les opérations de guerre et même des pertes qu'il a subies.

A cet énoncé, le Journal de marche suffirait amplement ; mais il est toute une classe de faits que le journal laisse dans la pénombre et dont l'apport quotidien, inlassable, l'apport de fourmis construisant leur fourmilière, a formé un ensemble harmonieux et solide de vertus individuelles, de courages, de dévouements dont le souvenir est digne de survivre. Il appartenait au principal témoin de ces faits de les évoquer et de les écrire, à l'officier qui pendant une année et demie de campagne a été le premier et le dernier commandant du régiment ; il est heureux de remplir ce pieux devoir et d'apporter, dans une faible mesure, aux braves gens qui furent ses compagnons d'armes, l'hommage de sa reconnaissance et de son admiration.

Le 311e R. T. prend rang dans l'armée le 1er août 1915. Il est formé par l'assemblage de trois bataillons isolés, de recrutements différents, stationnés depuis quelques mois dans le camp retranché de Paris et dont l'avenir paraissait borné à creuser des tranchées autour de la capitale. Avec trois autres corps d'origine analogue, il est appelé à constituer l'infanterie d'une division nouvelle, la 104e, dont le Q. G. stationne à Saint-Leu, au sud de la forêt de Montmorency. Cantonné lui-même à l'ouest de cette forêt, il doit être mis en quelques semaines en état de combattre — alors que tout lui manque pour sortir de sa chrysalide. Les hommes sont bien armés de fusils 1886 : mais ils savent à peine s'en servir. Ni mitrailleuses, ni outils de pionniers, ni téléphones ; comme équipages, des voitures de réquisition ; les caissons, les voitures médicales, les cuisines roulantes font également défaut. Comme uniformes, les tenues les plus disparates ; tout un bataillon a la capote foncée du début de la guerre et le képi couvert de toile bleue. Voilà pour le matériel ; le personnel, qui n'est pas dénué de fond, n'a eu jusqu'à ce jour ni l'occasion ni les moyens de mettre ses qualités en valeur. Un des bataillons, parti d'Annecy en 1914 sur le pied de guerre, a son effectif, officiers et troupe, au complet ; mais les deux autres, formés ultérieurement à Montélimar et à Avignon, sont pauvres et faiblement encadrés. Si les officiers, pour la plupart, sont remplis de bonne volonté, ils n'ont encore qu'une médiocre expérience des choses militaires et peu d'habitude du commandement, et la seule

richesse du régiment est dans le corps de ses sous-officiers, serviteurs modestes et zélés dont la mémoire seule a besoin d'être rafraîchie et peuplée des nouvelles prescriptions tactiques, pour qu'ils deviennent de bons instructeurs et forment la pépinière d'où se recruteront au jour le jour les sous-lieutenants à titre temporaire. Ceux-ci, devenus de précieux auxiliaires pour leurs anciens aguerris, seront avec eux, devant l'ennemi, l'honneur et la solidité du 311e.

Il est superflu de dire qu'entre ces trois bataillons qui s'ignoraient la veille, aucune cohésion n'existe ; dans chacun d'eux, la discipline est bonne, avec quelque laisser-aller, quelque exagération de camaraderie entre les chefs et les subordonnés, quelque paresse d'esprit à laquelle n'est pas étrangère l'existence tranquille et sédentaire menée jusqu'alors par ces travailleurs qui s'imaginaient devoir terminer la guerre comme ils l'avaient commencée. L'instruction pratique, l'étude des règlements, le tir, les marches, tout avait été sacrifié aux terrassements, considérés comme le seul but du rappel de ces hommes à l'activité et de leur présence sous Paris.

Leur âge même et leur situation de famille semblaient devoir écarter les R. A. T. des champs de bataille. Le 311e comptait par centaines, surtout parmi les Savoyards, des anciens de la classe 89, des pères de cinq et six enfants et davantage ; la classe 90 et la classe 91 constituaient le gros du contingent. Vieille garde territoriale qui sera plus tard renforcée par des « récupérés » plus jeunes qui ne vaudront pas les « pépères », et le plus grand chagrin des capitaines sera de voir, à dater d'une certaine période, leurs vieux soldats journellement rappelés à l'intérieur, pères de famille, ouvriers des usines, des bois et des champs, sursitaires de toute profession ayant, par d'opérantes interventions, obtenu du G. Q. G. le visa du retour.

Les trois autres régiments de la 104e division étaient logés à la même enseigne. Tels quels, les chefs de corps reçurent, comme premières instructions, la tâche de soumettre leurs compagnies à un « entraînement intensif », qui permette à bref délai de les conduire dans la zone des armées et de les employer au mieux des nécessités militaires. L'ordre donné n'était pas très simple à exécuter et l'on put craindre, les premières semaines, qu'à un travail soutenu ne répondît quelque fatigue, quelque surmenage, voire même un peu de mauvaise volonté. Cependant, avec de l'énergie et de bonnes paroles, tout rentra dans l'état normal et l'instruction put se poursuivre avec des progrès rapides et manifestes. Rien ne fut négligé pour hausser le moral des soldats au niveau des devoirs et des sacrifices dont chacun pressentait l'imminence et commencer à les pourvoir de l'indispensable.

Le 22 août, dans la plaine de Moisselles, des drapeaux sont distribués aux nouveaux régiments, passés en revus par le général **MICHEL**, commandant le secteur nord du C. R. P. et qui défilent crânement et assez correctement, soutenus par les applaudissements d'une nombreuse assistance. Les chefs de corps sont invités à créer de toutes pièces des musiques régimentaires ; les exercices de combat, les marches se multiplient ; des cartouches sont distribuées, les équipages s'accroissent de quelques fourgons. Si bien que personne n'est surpris de l'ordre prescrivant à la division de quitter le 13 septembre ses cantonnements d'instruction, pour marcher vers le nord à des destinées nouvelles.

Après une halte d'une quinzaine de jours aux abords de la forêt de Compiègne, les R.. A. T. sont mis un peu brusquement en rapports directs avec le Boche. C'est l'heure de l'offensive de Champagne qui, d'après les premières dépêches, a donné les plus émouvants résultats. Trois divisions auraient passé, avec de la cavalerie, et n'auraient plus rien devant elles. Le 13e corps, établi depuis une année dans la vallée du Matz, va partir pour exploiter le succès et les territoriaux le remplacent dans ses tranchées, pour peu de jours sans doute, l'ennemi qui tient Noyon, Lassigny et Roye ne pouvant y rester sous peine d'être pris à revers. Aussi quand, le 1er octobre, le 2e bataillon reçoit l'ordre d'aller tenir le secteur de Canny-sur-Matz, les capitaines, après une courte reconnaissance, conduisent-ils

leurs unités à la tombée de la nuit dans le dédale obscur des boyaux avec une insouciance du péril égale à leur ignorance des lieux et des choses. Certaines fractions errent jusqu'à l'aube ; la plupart parviennent à leurs emplacements après le départ des précédents occupants qui ne les ont pas attendus. Au lever du jour, l'ordre se rétablit et le silence le plus rassurant n'a cessé de régner sur le secteur.

Pendant une semaine, malgré quelques obus inoffensifs dont l'éclatement cependant étonne, la garde est ainsi montée, devant Lassigny, sans incidents. Les hommes se familiarisent avec le fusil à chargeur qui vient de leur être distribué et s'enhardissent à tirer quelques cartouches dans la direction des lignes ennemies, ménageant cependant les quatre-vingt-huit coups qui représentent toutes leurs ressources défensives. Cependant, la victoire de Champagne n'a pas eu de lendemain, on doit reconnaître que les Boches sont toujours là ; le 13e corps, n'ayant plus de rôle à jouer dans l'offensive, est ramené dans ses anciennes positions et le commandement revient à la prudence. Il est décidé que, pour s'aguerrir, les unités du 311e seront amalgamées avec celles du 86e actif. En même temps, des progrès intérieurs sont accomplis dans le régiment. Les hommes des différents recrutements sont répartis, par voie de tirage au sort, dans les trois bataillons afin d'en assurer l'uniformité et la cohésion ; les premiers officiers à titre temporaire, provenant des sous-officiers du corps, sont pourvus de l'insigne et de l'autorité de leur grade ; le matériel se complète de douze caissons, de trois voitures médicales, de deux voitures d'outils ; ordre est donné de créer, avec les ressources du régiment, une équipe de téléphonistes, une autre de signaleurs, une troisième de grenadiers bombardiers, une compagnie de mitrailleuses à deux sections. Les unités en seconde ligne s'instruisent en même temps qu'elles travaillent. Enfin, dès le début de novembre, le 311e est jugé capable de marcher sans lisières et l'armée lui confie la défense et le perfectionnement d'un secteur intéressant, celui qui, à Ribécourt, barre la vallée de l'Oise et la route directe de Noyon à Paris. A la même date, la 104e division territoriale remplace à Maretz-sur-Matz la 120e division active.

Le séjour en secteur du 311e marque la période la plus guerrière de la vie de ce régiment, celle où, comme tous les régiments de même ordre, il a trouvé l'emploi le plus exact de ses facultés militaires, faites d'endurance, de vigilance soutenue et de résolution calme. Corps d'attaque, non certes. Il lui manquait l'entrain de la jeunesse, les territoriaux laissaient trop de choses derrière eux et la guerre n'est vraiment belle que pour ceux qui sont seuls au monde. Mais troupe excellente pour organiser le terrain et s'y maintenir, dans les entractes des sanglantes actions de cette longue guerre. Les tranchées de Ribécourt étaient inconfortables, souvent remplies d'eau et de boue ; les abris primitifs, les meilleurs fournis par des rez-de-chaussée de maisons renforcés de sacs à terre ou des cagnas couvertes de deux ou trois rangées de rondins ; les réseaux sans grande épaisseur. En revanche, les lignes ennemies étaient assez éloignées, 150 mètres au plus près, et les landwehriens qui les garnissaient se montraient enclins à une sage réserve. Arrosages quotidiens, pas toujours inoffensifs, mais sans grande intensité pour la plupart. Secteur tranquille en somme, où les territoriaux ont appris à connaître, au long d'un séjour de quatre mois, les petites misères de la guerre et à envisager le grand sacrifice dont elle impose l'acceptation. Les cadres, renforcés et rajeunis, se confirment dans l'exercice du commandement ; à la tête de trois bataillons, sont placés des officiers jeunes, énergiques et éprouvés qui communiquent à leurs hommes, avec la confiance en eux-mêmes, cette bonne humeur qui l'accompagne ordinairement.

Vers le troisième mois, en janvier 1916, quelque agitation commençait à se manifester devant Ribécourt. Une nuit même, un assez fort parti de Boches tentait un coup de main contre une avancée de nos lignes, un petit poste très en l'air gardé par une dizaine d'hommes, appelé **le poste**

Sabarot. L'attaque échoua, grâce au sang-froid des défenseurs, presque sans pertes de notre côté, tandis que les cadavres de dix landwehriens étaient retrouvés au jour aux alentours de l'abri. Tous ceux qui avaient franchi les fils de fer pour prendre le poste à revers n'en étaient plus ressortis. Cet épisode valut à la 10e compagnie les félicitations de l'armée, auxquelles étaient jointes quelques palmes et l'honneur anonyme du communiqué.

A la fin de février, le déclenchement de la violente attaque sur Verdun inspira-t-il au commandement quelques craintes au sujet de la possibilité d'une tentative simultanée contre Compiègne et la route de Paris ? On dit que le grand État-major allemand avait hésité entre les deux points d'attaque. Toujours est-il que le 311e est relevé le 1er mars par la division marocaine et remis en deuxième ligne, pour y être immédiatement employé à des travaux urgents, sans qu'aucun repos lui soit accordé après cinq mois passés aux tranchées.

Changeant de rôle, le régiment n'est plus qu'un groupement administratif d'unités de travailleurs, employées à toute besogne, égrenées à la volonté de l'armée. Cependant, grâce à l'effort constant des cadres, les bonnes habitudes acquises en première ligne ne s'oublient pas ; l'instruction des spécialistes, grenadiers, pionniers, téléphonistes peut se poursuivre et même la création d'une deuxième compagnie de mitrailleuses, dont le corps vient d'être doté, est menée rapidement à bien. Aux arbres qu'ils abattent, à la terre qu'ils remuent, aux munitions qu'ils manipulent, les hommes mesurent la grandeur de l'effort qui se prépare pour dégager Verdun en attaquant sur la Somme et ils sentent bien que l'affaire ne se passera pas sans qu'un concours plus direct leur soit demandé.

En effet, dans la deuxième quinzaine de juillet, la 104e division est mise à la disposition de la Xe armée pour appuyer avec elle les opérations franco-anglaises qui, depuis le commencement du mois, se développent avec succès dans la direction de Péronne. Le 311e couvre gaillardement ses étapes et se présente en fin de marche en assez bel ordre pour mériter l'éloge du commandant de la 208e brigade, soldat intègre dont l'esprit ne se berçait pas d'illusions et dont la bienveillance n'était jamais entachée de flatterie.

Dès son arrivée au pays de Santerre, le régiment est mis au travail. Le commandant du 10e corps, auquel il est adjoint, prépare une attaque sur Chaulnes et comme il est de règle en cette période de la guerre, essaime sans grand mystère les emplacements de batterie, les dépôts de munitions, les voies ferrées, les lignes téléphoniques, préparatifs que l'ennemi mis en éveil cherche à bouleverser de son mieux. Jour et nuit, pendant six semaines, les territoriaux peinent, reposant mal dans des cantonnements sans sécurité, régulièrement bombardés, dépourvus de caves et d'abris. D'étroites tranchées creusées dans les jardins leur servent de dortoirs. A ce régime, il se produit de l'usure, les travailleurs se raréfient à mesure que les besoins s'accroissent. Le chef de corps est obligé de signaler cette situation au général commandant la 26e division, auquel son régiment vient d'être donné pour l'opération imminente, et lui demande quelque répit pour ses hommes afin de leur permettre de rendre, le jour de l'attaque, les services sur lesquels leurs chefs sont en droit de compter. Non sans raison, le général répond que l'autorité supérieure lui a donné des territoriaux pour qu'il s'en serve et que les nécessités de l'heure doivent primer toute autre considération.

Alors commence pour le 311e le calvaire des régiments territoriaux, le portement des torpilles aux batteries de crapouillots, de matériaux à l'infanterie de première ligne, le piétinement dans l'eau et dans la boue, les courses erratiques dans la nuit illuminée par le feu d'artifice des fusées et des départs, les chutes dans les cratères d'obus au milieu de l'éclat funèbre des arrivées. Soutenus par l'exemple et l'énergie de leurs cadres, les vieux accomplissent leur pénible devoir à l'admiration des jeunes ; mais leurs forces s'épuisent et la fatigue est extrême de ceux qui tiennent encore. Retardé

par la pluie torrentielle, le jour J est enfin fixé au 4 septembre ; les 1er et 3e bataillons, affectés aux deux brigades pour accompagner l'attaque, ont eu à peine la moitié de la nuit pour prendre un peu de repos. Il se produit alors un fait qui doit être relaté ici comme un témoignage à l'honneur du régiment : Le nombre des indisponibles, qui était la veille de vingt-cinq à trente par compagnie, tombe à deux ou trois ce jour-là ; puisque les camarades allaient au combat, tous ceux qui le pouvaient ont repris leur place dans le rang. Par un effort de volonté, les muscles se sont raidis ; un sentiment profond a soulevé ces âmes simples et ces hommes qui n'étaient pas des héros, ont, à l'heure voulue, montré qu'ils étaient des soldats.

La première nuit de la bataille et les nuits qui suivirent, ceux des trois bataillons et des deux compagnies de mitrailleuses continuèrent, en allant de l'avant, leurs périlleuses corvées, ravitaillant les troupes actives qui ont conquis les tranchées ennemies, transportant dans le terrain gagné les canons de 58 et leurs munitions, creusant des boyaux de l'arrière aux nouvelles lignes, et, tâche plus douloureuse, nettoyant le champ de bataille, recherchant et enterrant les cadavres, sous le feu continuel de l'ennemi, subissant des pertes sensibles dans les ruines de Lihons et dans ce qui avait été les bois de Chaulnes, difficilement ravitaillés eux-mêmes par les voyages nocturnes et mouvementés de leurs cuisines roulantes. Jusqu'au 10 septembre, les compagnies au travail ne sont pas relevées ; mais l'attaque a réussi ; les hommes, malgré leurs souffrances, sont fiers d'y avoir participé et le commandement reconnaît leur dévouement par une importante distribution de croix de guerre bien gagnées.

Il reconnaît aussi leurs fatigues en leur accordant un repos partiel ; un certain nombre de compagnies sont reportées à l'arrière pour alterner avec celles restées au travail à **Rosières**, et le régiment se refait peu à peu et reprend vite son entrain et sa force de résistance. Il reste en secteur, passant d'une division active à l'autre, occupé aux mêmes besognes ingrates et sans gloire ; le rôle d'unité combattante qu'il était, tout au moins dans la défensive, capable de remplir, comme il l'avait prouvé, paraît de plus en plus devoir lui être retiré. En effet, la 208e brigade est dissoute et le 311e perd avec elle un chef énergique et vénéré ; bientôt la 104e division disparaît à son tour. Le régiment est adjoint à la 207e brigade, provisoirement maintenue, et subit lui-même une amputation significative par la suppression de son 3e bataillon. Il perd du même coup un officier supérieur de grande valeur et quelques-uns de ses meilleurs lieutenants qui sont envoyés dans l'active. Les compagnies conservées, précédemment très appauvries tant par leurs pertes que par le renvoi continuel à l'intérieur des bénéficiaires de sursis, reprennent momentanément un effectif meilleur aux dépens des compagnies supprimées ; elles ont plus d'hommes sur les chantiers, qui ne sont plus des combattants, mais des travailleurs ballottés d'une division à l'autre.

Enfin, après avoir subi, dans les plaines neigeuses d'Harbonnières et de Foucaucourt, dans les boues glacées de Bray-sur-Somme et de Cappy, le froid très dur des premières semaines de 1917, le régiment est condamné sans appel. A la date du 27 janvier, sa dissolution est prononcée. Son drapeau est renvoyé sans honneurs à Montélimar ; son état-major disparaît ; ses deux bataillons, dirigés sur la gare régulatrice de Troyes, passent isolément à la IVe armée ; ses compagnies de mitrailleuses sont réduites au rôle de compagnies de position.

Les destins du 311e sont accomplis. L'espoir est évanoui que ces hommes avaient caressé de revenir des rives lointaines du Rhin, victorieux, drapeau déployé, musique en tête ; ils n'ont plus qu'à poursuivre, perdus dans d'autres unités, leur tâche obscure tant que le pays aura besoin d'eux. Les restes épars du 311e ne lui survécurent que peu de temps ; dès le 24 février, le numéro que le régiment avait pendant dix-huit mois honorablement porté, disparaissait des contrôles de l'armée française.

Sa vie a été courte, sa gloire modeste et son dévouement sans grand lustre, et celui qui écrit ces lignes n'a pas prétendu célébrer des héros ignorés. Il croit, après bien d'autres, que la guerre n'est pas faite que d'actions d'éclat et que la victoire est aussi bien le fruit de vertus moins brillantes. En regardant passer les dos courbés de ces travailleurs mûris avant l'âge, combien de jeunes chefs, habitués à conduire à l'assaut des troupes ardentes, se sont émerveillés d'une si rare fermeté d'âme et se sont inclinés devant elle. Combien de rapporteurs près des conseils de guerre se sont étonnés de lire si rarement sur leurs rôles les noms de ces territoriaux, dont un certain nombre n'avaient pas, au cours de leurs quarante années d'existence, sauvegardé la virginité de leur casier judiciaire. Ils laissaient tout derrière eux ; ils n'avaient, en se sacrifiant, aucune ambition à satisfaire, sinon de maintenir l'honneur et de gagner la récompense qui attend, outre-tombe, les braves gens qui ont fait simplement leur devoir. Sur ce monument qui, non plus que ceux dont il rappelle le souvenir, n'aura pas grand retentissement dans le monde, il est permis d'écrire que les montagnards de Savoie, que les réfugiés des plaines de Flandre, que les paysans de la Provence et du Dauphiné, qui dorment dans les jardins de Ribécourt et dans les petits cimetières du pays de Santerre, ont bien mérité de la patrie.

Ancestramil

Historique du 311e Régiment Territorial d'Infanterie
Imprimerie Berger-Levrault – Nancy – Paris – Strasbourg
numérisation : P. Chagnoux - 2013

EXTRAIT

DU

JOURNAL DES MARCHES ET OPÉRATIONS

———————

1915

13 juillet. — *Formation de la 104e D. I.* — Par dépêche 10105 1/11, le ministre de la Guerre prescrit au gouverneur militaire de Paris de procéder à la formation de la 104e D. T.

Cette division doit être constituée, le 1er août, à Paris, par la réunion des éléments ci-après, appartenant déjà presque tous à la garnison de défense du camp retranché :

1° Quatre régiments territoriaux ;

2° Un groupe de trois batteries de 90 ;

3° Un escadron de cavalerie ;

4° Une sous-intendance et un service des subsistances.

Les quatre régiments d'infanterie doivent être formés par la réunion en régiment à trois bataillons de douze des quatorze bataillons isolés actuellement dans le camp retranché. Leurs numéros seront : 240e, 276e, 295e, 311e.

Le 311e doit comprendre : un état-major fourni par la 14e région, le 4e bataillon du 107e R. I. T. (14e région), le 3e bataillon du 111e R. I. T. (14e région), le 4e bataillon du 118e R. I. T. (15e région).

Dépôt de rattachement : 111e R. I. T., à Montélimar.

Les quatre régiments doivent être du type régiment territorial d'infanterie à trois bataillons affecté aux places ; ils n'auront provisoirement ni service téléphonique ni section de mitrailleuses.

1er août. — *Constitution du 311e R. I. T.* — Aux termes du procès-verbal constatant la formation du 311e R. I. T. et de sa C. H. R., le régiment comprend les effectifs suivants :

1° OFFICIERS

A. — ÉTAT-MAJOR.

MM. **Des PORTES de LA FOSSE**, chef de bataillon commandant le régiment.

VIAL, capitaine adjoint au chef de corps.

FRASSY, lieutenant, officier de détails.

BONNETON, sous-lieutenant, officier d'approvisionnement.

PANNETIER, médecin-major de 2e classe, chef de service.

B. — UNITÉS.

1er bataillon.

MM. **BONNET**, chef de bataillon commandant le bataillon.

ROUX, médecin aide-major de 1re classe.

1re compagnie **LIMOGE**, lieutenant ; **FILIPPI** et **PEGAZ-TOQUET**, sous-lieutenants.

2e — **GATHIER**, capitaine ; **LAMBERT**, lieutenant ; **PHILIPPOT**, sous-lieutenant.

3e — **FOURNIER**, capitaine ; **THOUREZ** et **REY**, sous-lieutenants.

4e — **FAVRE**, capitaine ; **DESCOMBES**, lieutenant ; **SILVAIN**, sous-lieutenant.

2e bataillon.

MM. **CRISTOFINI**, chef de bataillon commandant le bataillon.

BESSON, médecin aide-major de 1re classe.

5e compagnie **JACQUEMET**, lieutenant ; **DUBACLE**, lieutenant.

6e — **ROUGIER**, capitaine ; **GUFFOND**, lieutenant ; **CHATAIN**, sous-lieutenant.

7e — **SABRAN**, capitaine ; **GROS** et **De MONTGOLFIER**, sous-lieutenants.

8e — **MADIN**, lieutenant ; **TOUATI**, lieutenant.

3e bataillon.

MM. **GUYON**, chef de bataillon commandant le bataillon.

JOUFFRET, médecin aide-major de 2e classe.

9e compagnie **PEYNAUD**, capitaine ; **REYNAUD**, sous-lieutenant.

10e — **WEIL**, lieutenant ; **RIVIÈRE**, lieutenant.

11e — **AURIOL**, capitaine ; **OURTEAU**, lieutenant ; **De BROCHE des COMBES**, sous-lieutenant.

12e — **PÉRET**, lieutenant ; **MARCELLIN**, sous-lieutenant.

2° TROUPE

Adjudants, 25 ; sergents-majors, 13 ; sergents et fourriers, 103 ; caporaux-fourriers, 10 ; caporaux, 171 ; tambours et clairons, 45 ; soldats, 1.745.

TOTAL de la troupe : 2.112.

Les cantonnements de début sont les suivants :

Le Q. G. de la 104e division (général **PALAT**) est à Saint-Leu. L'É.-M. de la 208e brigade (colonel **KELLER**) est **à** Bessancourt**.**

L'É.-M. et les 1re et 2e compagnies du 311e stationnent à Frépillon, la 3e compagnie à Sognoles, la 4e à La Bonneville, les 9e, 10e, 11e compagnies à Villiers-Adam, la 12e à Bethemont.

Le 2e bataillon, maintenu provisoirement dans la zone est du C. R. P., n'a pas encore rejoint.

Ancestrami

Le 14 août, l'É.-M. du régiment et sa C. H. R. nouvellement constituée font mouvement de Frépillon à Bessancourt ; le 21, le 2e bataillon arrive à Bessancourt où cantonnent les 5e, 6e et 7e compagnies, la 8e étant à Taverny.

22 août. — *Remise des drapeaux*. — Le général **MICHEL**, commandant la zone nord du C. R. P., procède à la remise des drapeaux aux quatre régiments de la 104e D. I., au cours d'une revue passée sur le plateau ouest de Moisselles.

A cet effet, sont rassemblés, à 10 heures, en tenue de campagne, les troupes de la 104e D. I., les deux escadrons de la 97e D. I., l'escadron de hussards de la 99e D. I., les 7e et 8e escadrons du 1er chasseurs, les escadrons territoriaux et le groupe du 45e d'artillerie de la 166e brigade.

Une compagnie du 32e R. I. T., une compagnie du 33e R. I. T. avec les tambours et clairons du régiment, les drapeaux et les chefs de corps de ces deux régiments sont également présents.

Le général **PALAT**, commandant la 104e D. I., présente les troupes au général **MICHEL**. La revue terminée, les chefs de corps des quatre régiments de la division s'avancent au milieu du terrain, suivis de leur porte-drapeau et de la garde, reçoivent leur drapeau des mains du général commandant la zone nord et reviennent devant le front de leur troupe, à laquelle ils font rendre les honneurs.

Puis a lieu le défilé, suivi d'une grand'halte et du retour aux cantonnements.

Jusqu'au 12 septembre, l'instruction des compagnies se poursuit activement ; le matériel se complète de quelques fourgons. L'organisation de la musique régimentaire est commencée.

13 septembre. — *La division se porte de la région de Saint-Leu à celle de Crépy-en-Valois*. — La division, ayant reçu l'ordre de quitter par voie de terre sa zone de cantonnement, commence son mouvement.

Du 13 au 17 septembre, le 311e se porte en quatre étapes de Bessancourt à Béthisy-Saint-Pierre. Cantonnement de fin de marche. 13 septembre : Mareil-en-France, Belloy et Marly-la-Ville. 14 septembre : Station dans les cantonnements. 15 septembre : Plailly et Survillers. 16 septembre : Baron, Versigny et Borest. 17 septembre : É.-M. et 1er bataillon, Béthisy-Saint-Pierre ; 2e bataillon, Saint-Sauveur ; 3e bataillon, Saintines.

Le Q. G. de la 104e D. I. est à Crépy-en-Valois ; l'É.-M. de la 208e brigade à Courcelles.

Du 18 au 19 septembre, le régiment est affecté à la construction d'une ligne de défense extérieure de C. R. P. au sud de la forêt de Compiègne. Le piquetage est fait et les travaux sont commencés.

Le 311e est rattaché au secteur postal 183 ; il échange ses fusils 1886 et ses cartouches contre des fusils 1907-1915 et des cartouches en chargeurs ; il reçoit un renfort, envoyé par son dépôt, de 268 hommes, 9 sergents et 3 adjudants.

30 septembre. — *La division est portée dans la région de Cuvilly. Le 311e est placé en première ligne dans le secteur de Canny-sur-Matz.* — Par ordre de la 104e D. I., le 311e est embarqué, le 30 septembre à 8 heures, en camions-autos et porté à Cuvilly, par la route de Compiègne.

Cantonnements : É.-M., 1re et 2e compagnies, Cuvilly ; 3e et 4e, Conchy-les-Pots ; 2e bataillon, Conchy-les-Pots ; 3e bataillon, Ricquebourg.

Dès le lendemain, le général **DUBOIS**, commandant la VIe armée, inspecte les unités cantonnées à

Cuvilly et fait appel au dévouement de tous pour le nouveau rôle que les régiments de la 104e D. I. sont appelés à jouer.

Le Q. G. de cette division remplace à Cuvilly celui de la 25e active ; l'É.-M. de la 201e brigade est en première ligne à Roye-sur-Matz ; le 2e bataillon du 311e est chargé de la défense du centre de résistance de Canny-sur-Matz.

En même temps, l'É.-M. du 311e et la C. H. R. se portent au château des Granges, près de Roye-sur-Matz ; le 1er bataillon, les 11e et 12e compagnies à La Beslière ; les 9e et 10e compagnies à Roye-sur-Matz.

Le régiment participe à la défense du secteur de Canny, face à Lassigny, sous le commandement du lieutenant-colonel commandant le 86e R. I., entre le bois des Loges au nord et Plessier-de-Roye au sud. Trois centres de résistance : ferme de Canny, Canny-village et Croix Brisée. P. C. du lieutenant-colonel commandant le 86e : ferme Laroque.

Au bout de quelques jours, il est décidé que les compagnies du 311e seront réparties, pour le service aux tranchées, par sections entre les compagnies du 86e actif. Le service du 311e est ainsi réglé : un bataillon aux tranchées, y passant sept jours pleins ; les deux autres bataillons en seconde ligne employés aux travaux, ayant une compagnie sur quatre à l'instruction.

Ordre est donné de former, avec les ressources du régiment :

1° Une équipe de téléphonistes (sous-lieutenant **MARCELLIN**, un sergent adjoint, un caporal par bataillon et deux hommes par compagnie) ;

2° Une équipe de grenadiers-bombardiers (sous-lieutenant **REYNAUD** avec, par compagnie, un sous-officier, un caporal, huit hommes titulaires et huit suppléants) ;

3° Un groupe de mitrailleurs (lieutenant **JACQUEMET**) formé de deux sections ainsi constituées : un chef de section, deux chefs de pièce, quatre tireurs, quatre chargeurs, quatre aide-chargeurs, quatre pourvoyeurs, un armurier. Pour le groupe des deux sections : un télémétreur, un chef armurier ;

4° Une équipe de pionniers dans chaque compagnie, comprenant un caporal et huit pionniers. Un sous-officier par bataillon commande le groupe des pionniers du bataillon.

De manière à fusionner les éléments du 311e provenant de la 14e région (1er et 2e bataillons) et de la 15e région (3e bataillon), le chef de corps prescrit à chaque compagnie des 1er et 2e bataillons de désigner, par voie de tirage au sort, deux caporaux et vingt-cinq hommes appartenant au recrutement de la 14e région pour être versés aux compagnies correspondantes du 3e bataillon, ainsi que quatre sergents pour les deux bataillons. En retour, chaque compagnie du 3e bataillon devra désigner un sergent et quatre caporaux et cinquante hommes appartenant au recrutement de la 15e région pour être versés par moitié aux compagnies correspondantes des 1er et 2e bataillon.

Par décision du général en chef, en date du **9 octobre**, sont nommés sous-lieutenants à titre temporaire les sous-officiers ci-après : **KLING**, **FOURNIER**, **FALCUCCI**, **BÉRANGER**, **ROUX**, **PROTON**, **LEBRUN**, **LÉCINA**, **JOURNE** et **BONIFAS**, tous maintenus au corps.

Le régiment reçoit un nouveau renfort de 1 sergent-major, 3 sergents, 4 caporaux et 127 soldats. Un peloton spécial est formé pour l'instruction des hommes non instruits, provenant des renforts. Du dépôt, arrivent également 1 sous-lieutenant (M. **HERLIN**), 1 adjudant, 4 sergents, 8 caporaux et 20 soldats ayant déjà reçu un certain dressage comme mitrailleurs. Le sous-lieutenant **HERLIN**

remplace le lieutenant **JACQUEMET** comme commandant de la compagnie de mitrailleuses en formation.

Par décision du général en chef, en date du 13 octobre, le chef de bataillon breveté **Des PORTES de LA FOSSE**, commandant le 311e, est promu au grade de lieutenant-colonel à titre temporaire.

Le régiment touche 172.800 cartouches pour compléter son approvisionnement, des tampons et lunettes contre les gaz asphyxiants, douze voitures à munitions, trois voitures médicales américaines, deux voitures légères d'outils, une voiture-forge, un fourgon, quinze chevaux et huit mulets.

Ordre est donné de former une équipe de signaleurs. En est chargé le sous-lieutenant **MARCELLIN**, officier téléphoniste.

21 octobre. — *Le régiment est envoyé dans le secteur de Maretz-sur-Matz, à la disposition de la 120e D. I.* — Suivant ordre reçu le 24, le régiment se porte le 25 en une étape, par Ressons et Margny, sur Chevincourt dans le secteur de la 120e division (général **NICOLAS**).

Cantonnements de fin de marche : É.-M., C. H. R., 1re compagnie, à Mélicocq ; 2e, 3e, 4e compagnies à Thourotte ; 2e bataillon à Cambronne—Antoval—carrières de Montigny ; 3e bataillon à Chevincourt et la Cense.

Les unités concourent, tant en première qu'en deuxième ligne, avec les unités actives qui défendent le secteur de Mâchemont (49e brigade, général **MORDACQ**).

3 novembre. — *Relève du 71e R. I. T. par le 311e dans le sous-secteur de Béthancourt. La 104e D. I. relève la 120e à Maretz-sur-Matz.* — Le lieutenant-colonel commandant le 311e relève le lieutenant-colonel **MORTIER**, commandant le 71e R. I. T., au P. C. de Béthancourt. Le sous-secteur qu'il commande comprend deux centres de résistance, Ribécourt et Le Hamel, et un point d'appui intermédiaire, dit le point S. Il s'étend du canal de l'Oise, au sud, au centre de résistance de la ferme d'Attiche, au nord ; il fait face à Pimprez et à Dreslincourt et barre la route de Noyon à Compiègne. La zone de Mâchemont (208e brigade, colonel **KELLER**) comprend le sous-secteur de Béthancourt et celui de Saint-Amand, dont Attiche relève et qui est tenu par un régiment actif ; elle relève elle-même du secteur de Maretz-sur-Matz confié à la 104e division. Le Q. G. du corps d'armée (13e C. A., général **ALBY**) est à Ressons.

Dans le sous-secteur de Béthancourt, le service est ainsi organisé : un bataillon du 311e à Ribécourt, auquel est adjoint un escadron du 3e chasseurs, qui tient la ferme du Saussoy, entre la voie ferrée et le canal ; un bataillon actif, fourni successivement par les 16e, 98e et 121e régiments, du 13e corps, au Hamel et au point S, appuyé par un bataillon du 311e. Ce dernier a son état-major et une compagnie en deuxième ligne au point D, cette compagnie envoyant une section au point S ; une compagnie au Hamel nord, deux compagnies en réserve à Cambronne et Antoval.

Le 3e bataillon du 311e est au repos et à l'instruction à Thourotte ; il est chargé de l'exécution des travaux de deuxième ligne. Chaque bataillon passe une semaine à Ribécourt, une semaine au point D, une semaine à Thourotte.

A la date du 10 novembre, la compagnie de mitrailleuses du régiment est définitivement constituée ; elle reçoit six mitrailleuses Hotchkiss et comprend 107 hommes, sous le commandement du sous-lieutenant **HERLIN**.

Par décision du général commandant la VIe armée, à la date du 13 novembre, le capitaine **RAVEL**,

le capitaine **De SAINT-VENANT** et le capitaine **LEJOINDRE**, provenant d'autres corps, prennent respectivement le commandement des 1er, 2e et 3e bataillons. Ces officiers, proposés pour chefs de bataillon à titre temporaire, sont nommés à ce grade quelques jours plus tard.

Par décision du général en chef, en date du 10 novembre, sont nommés sous-lieutenants à titre temporaire et maintenus au corps les sous-officiers ci-après : **BORDIER**, **LOSSERAND** et **TABUTEAU**.

Le régiment fournit 3 sergents, 3 caporaux et 41 soldats à la compagnie auxiliaire du génie de la 104e D. I. ; une section à la compagnie de mitrailleuses de la 208e brigade, toutes deux de nouvelle formation. Il verse dans d'autres régiments territoriaux 14 sous-officiers et 127 caporaux et soldats de la classe 1889, 3 sous-officiers et 83 caporaux et soldats pères de cinq enfants, en échange de gradés et d'hommes de classes plus jeunes. Il reçoit un détachement d'éclaireurs montés du 13e chasseurs, venant de Vienne.

Le lieutenant **JACQUEMET** est nommé au commandement de la compagnie de mitrailleuses de la 208e brigade.

A la fin de l'année 1915, par suite des mutations diverses qui se sont produites, renvoi à l'intérieur des officiers fatigués, nominations, promotions, officiers provenant du dépôt ou d'autres corps, la situation en officiers du régiment est la suivante (Voir aux annexes).

Par décret présidentiel en date du 5 janvier 1916, les lieutenants **PIGATTE** et **PÉRET** seront nommés capitaines et maintenus au corps.

1916

11 janvier. — *Affaire du **poste Sabarot***. — Dans la nuit du 10 au 11 janvier, un parti de Boches tente d'enlever par surprise le poste avancé, dit poste Sabarot, établi sur la route de Noyon (C. R. de Ribécourt). Vers 3 h.30, le caporal **GRALL**, de la 10e compagnie, allant de la Maison Rouge au poste Sabarot pour relever le caporal **BLANC**, se heurte à un cheval de frise placé dans le boyau. En même temps, il aperçoit un groupe sur le talus ouest du boyau, essuie des coups de revolver dont l'un transperce son casque et auquel il répond par un coup de fusil et se replie vers la Maison Rouge pour donner l'alarme.

A la même heure, le sergent **VERNEUIL**, du 98e R. I., commandant **le poste Sabarot**, entendant des coups de feu et du bruit en arrière du poste, alerte ses hommes et se porte rapidement à l'entrée du poste, d'où il lance une fusée. Voyant un groupe entre les fils de fer et le poste, il fait immédiatement ouvrir un feu nourri qui, exécuté avec sang-froid par les territoriaux, abat tout ce qui a passé les fils de fer.

Au jour, nos hommes comptent neuf Allemands tués et un grièvement blessé. De notre côté, des deux hommes placés en faction dans le boyau, l'un a été blessé (soldat **MAILLET**), l'autre tué (soldat **GARASSIN**).

La patrouille ennemie, forte d'une trentaine d'hommes du 52e landwehr, d'après les quelques paroles prononcées par le blessé prisonnier, a dû laisser son gros en surveillance aux abords et en avant du poste et envoyer dix hommes conduits par un sous-officier pour couper les communications du poste et l'enlever par surprise. Ce détachement se glissant le long de la route de Noyon où le réseau

de fils de fer paraît avoir été coupé, s'est jeté dans le boyau à une centaine de mètres en arrière du poste, a coupé les fils téléphoniques et fait tomber un cheval de frise dans le boyau. Les hommes, abondamment pourvus de grenades, n'en ont pas lancé une ; surpris par le feu du poste, ils n'ont rien pu faire qu'essayer de s'enfuir.

Le poste Sabarot était occupé par 1 sergent, 1 caporal et 12 hommes, appartenant tous, sauf le sergent, à la 10e compagnie du 311e R. I. T. (capitaine **PIGATTO**).

A la suite de cet incident, sont cités à l'ordre de la VIe armée : le sergent **VERNEUIL**, le caporal **BLANC**, les soldats **MAILLET** et **BAZEILLE**. A l'ordre du 13e C. A. : le caporal **GRALL**, les soldats **CACAUX** et **BLANFUMÉ**. A l'ordre du régiment : les soldats **DENIEUL** et **BESNHARD**.

Les 2 et 3 février, Ribécourt est violemment bombardé par obus de 150.

15 février. — *Le 2e C. A. C. relève à Ressons le 13e C. A.* — Le 13e corps ayant été dirigé sur Verdun, est remplacé par le 2e corps colonial (général **BLONDLAT**) auquel la 104e D. I. est rattachée. Le bataillon du 121e est relevé au Hamel par le 3e bataillon du 1er régiment étranger, l'escadron du 3e chasseurs est relevé au Saussoy par un escadron de spahis.

Le chef de corps est avisé qu'il sera relevé dans la nuit du 29 février au 1er mars par des éléments de la division marocaine. Il exécute, le 29 février, la reconnaissance du secteur avec le colonel **SCHULER**, commandant le 7e régiment de tirailleurs, qui doit remplacer le 311e.

1er mars. — *Relève du régiment, qui se porte dans la région de Cuvilly.* — La relève commence à 3 heures. Le régiment quitte ses emplacements pour se porter à Margny-lès-Compiègne et Venette ; le mouvement se fait par bataillon. L'É.-M., la C. H. R. et le 2e bataillon doivent cantonner à Venette, les 1er et 3e bataillons à Margny. A 21 heures arrive un ordre de la VIe armée, prescrivant de loger tout le régiment à Venette en resserrant les cantonnements.

Le 2 mars, à 6 h.30, le régiment se met en route en une seule colonne, par la route d'Amiens, pour gagner Cuvilly, où cantonnent l'É.-M. le 1er et le 3e bataillon, et Mortemer où cantonne le 2e bataillon.

Le capitaine **SABRAN**, nommé au commandement d'un bataillon du 322e R. I. T., quitte le corps.

Le 7 mars, le général commandant la 104e D. I. passe en revue le 3e bataillon dans le parc de Séchelles et remet les croix de guerre accordées aux défenseurs du poste Sabarot. Il félicite le régiment au sujet de la manière dont il s'est acquitté de sa tâche, en tenant et en organisant pendant quatre mois consécutif, le secteur de Béthancourt.

Le travail doit reprendre le 8 au matin ; deux bataillons doivent travailler chaque jour sur la troisième position, le 3e bataillon étant à l'instruction et au repos.

Le Q. G. de la 104e D. I. et l'É.-M. de la 208e brigade sont à Rollot.

Le 12, l'É.-M., le 1er et le 3e bataillon reçoivent l'ordre de se porter à Rollot, pour être employés aux mêmes travaux ; le 2e bataillon est envoyé à Monchy-Humières et destiné à des coupes de bois dans la vallée de l'Aronde.

Sont nommés lieutenants à titre temporaire, les sous-lieutenants **GROS** commandant la 8e compagnie, et **SILVAIN**, commandant la 12e.

Sont nommés sous-lieutenants à titre temporaire et maintenus au corps, les adjudants **DAUMAS**, **JANVIER** et **SICARD**.

Le 28 mars, le 1er bataillon quitte Rollot, deux compagnies sont dirigées sur Mâchemont et deux sur Élincourt, pour travailler sur la deuxième position de la division marocaine.

Le 29 et le 30, le 3e bataillon, l'É.-M. et la C. H. R. se portent de Rollot à Remy.

1er avril. — *Constitution d'une deuxième compagnie de mitrailleuses.* — Il est ordonné de constituer une deuxième compagnie de mitrailleuses à trois sections sur voiturettes, par prélèvements sur les unités du régiment. Elle est commandée par le sous-lieutenant **LECINA** et comprend 9 sous-officiers, 7 caporaux et 63 soldats.

Le **15 avril**, sont nommés lieutenants à titre temporaire les sous-lieutenants **PHILIPPOT** et **REYNAUD**, maintenus au corps.

Sont nommés sous-lieutenants à titre temporaire les adjudants **PERRIER**, **DRÉO** et **MICHEL**, maintenus au corps.

18 avril. — *Le régiment est mis à la disposition de la division marocaine à Chevincourt.* — Le régiment étant mis à la disposition de la division marocaine (général **CODET**, à Maretz) pour organiser la deuxième position de son secteur sud et l'occuper éventuellement, est réparti dans les cantonnements ci-après :

É.-M. et C. H. R., Chevincourt ; 1er bataillon, Mâchemont, carrières de Montigny, Mélicocq ; 2e bataillon, maintenu à Monchy-Humières ; 3e bataillon, Élincourt-Sainte-Marguerite, Marquéglise et carrières Martin ; compagnies de mitrailleuses 1re et 2e, Mélicocq.

Par décret en date du 18 avril, ont été nommés : lieutenant-colonel à titre définitif, le lieutenant-colonel **Des PORTES de LA FOSSE**, commandant le régiment ; capitaine à titre définitif, le lieutenant **DESCOMBES**, commandant la 4e compagnie, maintenus au corps.

Le 28 avril, le 3e bataillon est mis à la disposition de l'artillerie à Élincourt. Le 1er bataillon est réparti sur tout le front de la deuxième position pour entretien et achèvement des ouvrages commencés.

Sont nommés sous-lieutenants à titre définitif : MM. **De BROCHE des COMBES**, détaché à l'É.-M. de la 104e D. I., et **REYNAUD**.

Est nommé lieutenant à titre temporaire le sous-lieutenant **HERLIN**, commandant la 1re compagnie de mitrailleuses. Tous trois sont maintenus au corps.

30 avril. — *Le général **PALAT**, commandant la 104e D. I., est remplacé par le général **ROUVIER**.* — Par ordre du général en chef daté du 30 avril et en application des prescriptions tenant à la limite d'âge, le général **PALAT** est remis à la disposition du ministre. Il passe, à la date du 8 mai, le commandement à son successeur, le général de division **ROUVIER** et fait ses adieux à la 104e D. I., dans les termes suivants :

« Au moment de quitter la 104e D. I., je tiens à rappeler dans quelles conditions elle a été portée sur le front.

« Formée le 1er août 1915 dans le G. M. P., elle était vers le 20 septembre dirigée sur Crépy-en-Valois, en vue de travaux qu'elle ne pouvait qu'ébaucher. Dès le 1er octobre, elle prenait position en première ligne dans le secteur bois des Loges—Poche de Belval, puis, à dater du 1er novembre, dans celui Poche deBelval— Ribécourt qu'elle tenait jusqu'au 1er mars.

« A son arrivée sur le front, la 104e D. I. était dans les plus mauvaises conditions matérielles ;

cadres incomplets, en partie vieillis ou fatigués, équipement et habillement défectueux, armement disparate ; une seule section de mitrailleuses pour la division ; trois batteries de 90 m/m ; pas de génie, ni de pionniers, ni de grenadiers ; des équipages très incomplets.

« Il fallut achever l'organisation, créer une partie des éléments qui manquaient, tout en s'efforçant de continuer et d'entretenir les travaux de défense, que la saison et le terrain rendaient d'une exécution très pénible.

« En dépit de ces circonstances, la division a tenu très normalement les secteurs qui lui ont été confiés. On n'a peut-être pas toujours rendu suffisamment justice à ses efforts ; mais il est de mon devoir de constater que pendant cinq mois elle n'a laissé ni un blessé, ni un tué, ni un prisonnier aux mains de l'ennemi.

« Au moment de quitter le commandement, je tiens à remercier de tout mon cœur les cadres et les vieux soldats de la 104e division de leur patriotisme, de leur discipline, de l'endurance dont ils ont donné tant de preuves aux Boucaudes, à l'Écouvillon, à Attiche, au poste François, au Hamel, au poste Sabarot en face d'un ennemi plus jeune et mieux pourvu.

« Ce sera une des fiertés de ma vie d'avoir été pendant neuf mois à la tête de ces braves gens. Mon dernier vœu est qu'ils voient bientôt la victoire couronner nos drapeaux. »

Le 6 mai, par ordre du 2e C. A. C. qui relève actuellement de la Xe armée (général **MICHELER**), les compagnies du 3e bataillon sont enlevées par autos pour être mises à la disposition de la D. E. S. à Faverolles et à Tricot.

Le 8 mai, l'É.-M. et la C. H. R. du 311e sont à Remy ; le 1er bataillon à Ressons, Estrées-Saint-Denis et Francières ; le 2e bataillon à Monchy-Humières, Gournay-sur-Aronde et Remy ; les deux compagnies de mitrailleuses à Mélicocq.

Le 10, la 2e compagnie est portée en autos de Francières à Villers-sur-Coudun.

Cinquante hommes de la 7e compagnie sont détachés à la section de camouflage d'Amiens.

Le régiment reçoit des bataillons d'étapes 200 hommes des classes 1893 et postérieures, en échange d'autant d'hommes de la classe 1890 et des classes antérieures et de quelques pères de famille de la classe 1891.

Les 1er et 3e bataillons sont employés à coltiner des munitions d'artillerie, à construire des baraques et des hôpitaux, des chemins de fer à voie étroite, à établir des points d'eau, à travailler aux scieries.

L'instruction des pionniers, des grenadiers, des téléphonistes se poursuit. Le régiment commence à toucher des cuisines roulantes.

Cent quatre-vingt-sept militaires, connaissant la culture de la betterave, sont mis jusqu'au 1er juillet à la disposition des communes de l'Oise.

Le 22 juin, le 1er bataillon est mis, à Remaugies, à la disposition du service télégraphique de l'armée.

Au cours d'un exercice de lancement de grenades, le caporal **PROBY**, de la classe 1892, est grièvement blessé par un éclatement prématuré. Ce caporal reçoit la Médaille militaire.

Le 29 juin, le 1er bataillon est reporté à Neufvy, le 3e à Gournay-sur-Aronde.

Le 2 juillet, les éclaireurs montés du 311e sont renvoyés au dépôt du 13e chasseurs, à Vienne.

Le 5 juillet, le chef de corps reçoit l'ordre suivant, à exécuter le 7 : « *Le lieutenant-colonel est chargé, en cas d'alerte, de commander la partie gauche de la deuxième position du secteur sud de la 87e D. I. qui a relevé à Maretz la division marocaine (de la ferme de la Cense à la ferme Saint-Claude). Le 1er bataillon aura deux compagnies à Monchy-Humières et une à Remy, au service des forêts ; une compagnie à Moyenneville, à la garde des prisonniers boches provenant de l'offensive en cours sur la Somme. Le 2e bataillon et le 3e seront à Élincourt-Sainte-Marguerite, pour travaux et défense de la deuxième position de la 87e D. I.* »

19 juillet. — *La 104e division est mise à la disposition du 10e C. A. à Beaucourt-en-Santerre*. — Le régiment reçoit avis que la 104e D. I., récemment affectée à la IIIe armée (général **HUMBERT**), sera mise à la disposition du 10e C. A. (général **ANTHOINE**), appartenant à la Xe armée, et qu'il fera mouvement le 20 juillet avec certains éléments de la D. I.

En exécution de l'ordre de la Xe armée, le 311e R. I. T., la compagnie de mitrailleuses de la 208e brigade et le 7e escadron du 13e hussards se portent, le 20 juillet, en trois colonnes, à Coivrel et Montgerain.

Le 21 juillet, le régiment se met en marche en une seule colonne sur Coulemelle. A l'arrivée au cantonnement, il défile devant le colonel **KELLER**, commandant la 208e brigade, qui adresse à son chef la note ci-après :

« Le colonel commandant la 208e brigade est très satisfait de la belle allure à laquelle le 311e R. I. T., ses compagnies de mitrailleuses et la compagnie de mitrailleuses de brigade sont entrés aujourd'hui dans leurs cantonnements.

« Les poilus R. A. T. savent dire à leur chef : « Vous pouvez compter sur nous pour tout ce qu'il faudra faire avec vous. »

« Le chef leur répond : « Vous êtes tous des braves gens. Merci ! »

Le 22 juillet, le 311e va cantonner à Beaucourt-en-Santerre, à son arrivée, il est réparti dans les baraques du camp du bois de Beaucourt.

Le Q. G. de la 104e est à Braches, l'É.-M. de la 208e brigade à Plessier- Rozainvillers.

Le Q. G. du 10e C. A. est à Beaucourt-en-Santerre.

En vue d'être employé aux travaux préparatoires de l'attaque que prépare le 10e C. A. en direction de Chaulnes, le régiment est ainsi réparti :

É.-M., C. H. R. et compagnies de mitrailleuses au camp de Beaucourt ; 1er bataillon, Le Quesnel, Warvillers et Vrely ; 2e bataillon, Hangest, Beaucourt, Beaufort et Vrely ; 3e bataillon, camp de Beaucourt et Beaufort.

24 juillet. — *Le régiment employé aux travaux de préparation d'attaque dans la région de Rosières-en-Santerre*. — Depuis cette date jusqu'au 25 août, les compagnies du 311e, mises à la disposition du colonel **DOUCE**, commandant à la Tour Carrée le secteur nord du 10e C. A., sont astreintes à un travail intensif, évoluant dans la région de Rosières-en-Santerre—Vrely—Beaufort—Warvillers et prenant alternativement un court repos au camp de Beaucourt ou à Braches. Elles sont affectées à la pose du réseau téléphonique, aux travaux du génie et surtout à la construction de batteries d'artillerie. Seule, la 7e est employée, aux ordres de la D. E. S., à la construction de baraques à Guillaucourt, au bois Caix, au camp de Beaucourt, à Ignauville. Les autres compagnies, y compris les compagnies de mitrailleuses, travaillent nuit et jour dans la zone battue par l'artillerie ennemie ;

elles sont groupées principalement à Rosières-en-Santerre où, dès le 29 août, cantonnent huit d'entre elles dans ce village sans abris et régulièrement bombardé ; aussi leurs pertes sont-elles sensibles, tant au cours du travail qu'au cantonnement.

Le 27, la 4e compagnie a 4 blessés à Warvillers.

Le 28, le chef de corps envoie les hommes disponibles de la C. H. R. et de la C. M. 1 creuser des tranchées étroites dans les jardins de Rosières pour abriter les compagnies pendant la nuit.

Le 29, l'emplacement des unités est le suivant : 1re, 2e, 4e, 5e, 9e, 10e et 12e compagnies à Rosières, 3e à Warvillers, 6e à Hangest, 7e à Guillaucourt, C. M. 1 au bois de Beaucourt, C. M. 2 à Braches.

Le 30, 1 sergent et 4 hommes de la 12e sont blessés à Rosières.

Le 3 août, le commandant **De SAINT-VENANT** est désigné comme major de cantonnement du bois de Caix, dit bois des Ballons.

Sont inscrits au tableau spécial pour la Légion d'honneur : le commandant **LEJOINDRE**, commandant le 3e bataillon, et le capitaine **ROUGIER**, commandant la 6e compagnie.

Le 4, en raison du bombardement quotidien de Warvillers, la 3e reçoit l'ordre de cantonner à Arvillers.

Le 8 août, une section de la 4e revenant des travaux de la Tour Carrée à Rosières, surprise par un bombardement, a 1 soldat tué, 1 adjudant et 4 hommes blessés.

Le 15 août, le général commandant la 104e D. I. prescrit la formation de groupes de travailleurs supplémentaires. D'accord avec le lieutenant-colonel **PARENTY**, commandant le 295e R. I. T., quatre groupes sont formés au moyen des cadres et d'un fort noyau fournis par chacune des quatre compagnies de mitrailleuses des 295e et 311e. Le complément d'hommes de chaque groupe est prélevé sur les C. H. R. des deux régiments.

Le 20 août, l'É.-M. et les éléments du 311e stationnés au camp de Beaucourt, dit camp Decauville, vont cantonner à Beaucourt-village.

La Médaille militaire est conférée au soldat **COURCHÉ**, de la 12e compagnie, blessé grièvement le 30 juillet à Rosières.

Le 22 août, les 2e, 6e, 9e compagnies, qui étaient au repos, sont portées pour un travail urgent à Caix, à la disposition de la brigade **LE ROND**, pour les nuits des 22, 23 et 24 août et les journées des 26 et 27. L'ordre de la 104e D. I. qui prescrit ce mouvement est accompagné de la note suivante : « *Le général commandant la 104e D. I. se rend pleinement compte de l'effort qui est demandé aux troupes de la division et il espère que les unités sous ses ordres ne marchanderont pas l'ardeur et le dévouement dont elles ont déjà donné tant de preuves et qu'elles mèneront une fois encore à bien le travail important qui leur est confié.* »

25 août. — *Le 311e est placé aux ordres du général commandant la 26e division.* — La 104e D. I. informe le lieutenant-colonel commandant le 311e que le 10e C. A. a reçu l'ordre de préparer une attaque avec trois divisions : au sud, la 20e ; au centre, la 26e ; au nord, la 61e. A chaque division sera affecté un R. I. T. Le 311e à la 26e division, commandée par le général **PAUFFIN de SAINT-MOREL**.

Les différentes compagnies de travailleurs placées sous les ordres du lieutenant-colonel commandant le 311e forment trois groupements : groupement de Rosières, commandant **RAVEL** ;

groupement des Ballons, commandant **De SAINT-VENANT** ; groupement de Caix, commandant **LEJOINDRE**. Ces travailleurs sont presque exclusivement à la disposition de l'artillerie, batteries de 75, voie de 60, manutention et transport de bombes pour l'artillerie de tranchée.

Le détachement téléphonique du 311e est mis à la disposition de la 26e D. I.

Le travail continue nuit et jour jusqu'au jour de l'attaque, très pénible en raison du mauvais temps et de l'activité de l'artillerie ennemie.

Pendant la période préparatoire de l'attaque, du 24 juillet au 4 septembre, le 311e a subi les pertes suivantes, d'après le *Journal de marche*.

Tués : 1 sous-officier et 6 soldats ;

Blessés : 2 sous-officiers et 26 caporaux et soldats [1]

Après six jours de préparation d'artillerie, l'attaque, retardée par la pluie, est fixée au **4 septembre**, à 14 heures. Les territoriaux doivent y concourir en qualité de travailleurs.

La situation en officiers du régiment est alors la suivante (Voir aux annexes).

4 septembre. — *Attaque de Chaulnes par la 26e division.* — Aux termes de l'ordre d'attaque, les 1er et 3e bataillons doivent se trouver sur leurs emplacements à 5 heures. Les 5e et 8e compagnies, qui ont travaillé pendant la nuit du 3 au 4, sont portées en avant vers midi. La 6e et la C. M. 2 restent au bois des Ballons pour être affectées à la conduite et à la garde des prisonniers. La C. M. 1, à Rosières, continue son travail au dépôt du matériel du génie. La 7e est toujours employée à la D. E. S.

Le colonel se rend au bois des Ballons pour y exercer, à partir de 7 heures, le commandement du camp.

Pendant l'attaque, le rôle assigné aux différentes compagnies a été le suivant :

1er bataillon à la disposition de la 51e brigade (colonel **LE ROND**). Une compagnie employée à ravitailler en eau, munitions, fusées et matériaux les compagnies de première ligne qui viennent de conquérir les tranchées ennemies. Deux compagnies affectées au transport, dans les tranchées conquises, des canons de 58 et des munitions pour les ravitailler. Une compagnie occupée à porter du matériel du dépôt de la brigade au dépôt de Lihons.

2e bataillon. — Réserve de la division. Les 5e et 8e compagnies postées au moment de l'attaque à 150 mètres en arrière de notre première ligne. Aussitôt les troupes d'assaut établies dans les lignes ennemies, ces deux compagnies sont chargées de creuser un boyau reliant les premières lignes françaises aux lignes boches.

3e bataillon. — A la disposition de la 52e brigade (colonel **PALLU**). Deux compagnies aux ordres du colonel commandant le 139e R. I. Une compagnie au dépôt du matériel aux Wagons Brûlés. Une compagnie à Rosières au début de l'action. Dès la tombée de la nuit, ces compagnies sont employées à des corvées de vivres et de matériel dans les lignes conquises, jusqu'aux P. C. des chefs de bataillon et même des compagnies en première ligne.

Les compagnies continuent leur travail jusqu'au 10 inclus, subissant des pertes sensibles.

Dans la nuit du 10 au 11, le 2e bataillon (trois compagnies) et la C. M. 2 relèvent le 3e bataillon, qui

1 Le *Journal* ne donne pas de renseignements au sujet des blessés morts des suites de leurs blessures.

vient cantonner à Rosières pour se mettre à la disposition du génie. La 6e et la C. M. 2 sont portées en avant pour nettoyage et organisation du champ de bataille. Le 1er bataillon est relevé par trois compagnies du 276e R. I. T. Les compagnies relevées viennent au camp des Ballons.

Le 11 septembre, l'É.-M. du 311e quitte le camp des Ballons pour venir à Rosières. Le lieutenant-colonel exerce, à partir du 14, les fonctions de commandant du cantonnement de Rosières, en remplacement du lieutenant-colonel **PARENTY**, désigné comme major du camp des Ballons.

Le camp des Ballons est évacué par les éléments du 311e, à l'exception des cuisines roulantes. Le 1er bataillon et les échelons des deux compagnies de mitrailleuses sont portés au Plessier-Rozainvillers, assigné comme cantonnement de repos au régiment.

Le 14, une corvée a été surprise par un bombardement d'obus de gros calibre au moment où elle arrivait au P. C. du colonel commandant le 139e. Tués : 2 hommes de la 10e compagnie, 1 caporal et 1 homme de la 11e. Blessés : 1 homme de la 8e, 2 hommes de la 10e, 7 hommes de la 11e. Le même jour, une corvée de la 9e travaillant à la voie 60 a 4 hommes blessés.

Dans la nuit du 15 au 16, le 3e bataillon est relevé par le 1er bataillon.

Le 276e R. I. T. quittant le secteur, les deux compagnies de ce régiment à la disposition de la 51e brigade sont remplacées par la 4e du 311e. Répartition des unités : 51e brigade : 4e compagnie et C. M. 2 ; 52e brigade : 1re, 2e, 3e compagnies ; génie de la 26e division : 5e, 6e, 8e et C. M. 1.

La 7e, ayant cessé son service à la D. E. S., vient cantonner à Rosières pour être affectée à la 51e brigade.

18 septembre. — *Dissolution du 295e R. I. T.* — Par ordre du général en chef en date du 13 septembre, est dissous le 295e R. I. T. faisant brigade avec le 311e. Il passe, par voie d'échange, aux autres régiments de la division ses hommes de classes jeunes ou peu chargés de famille ; il passe également à la C. M. 1 du 311e le matériel voiturettes de ses C. M. en échange du matériel bâts.

Le médecin aide-major de 1re classe **LELONG**, nouvellement arrivé au régiment, est désigné comme médecin chef de service en remplacement du Dr **ROUX**, évacué.

Les abris de la 6e compagnie sont bombardés aux Wagons Brûlés. Tués : le médecin auxiliaire **RENAULT**, du 211e, et 1 homme. Blessé gravement : le capitaine **ROUGIER**, commandant la 6e compagnie.

Le 3e bataillon quitte Plessier-Rozainvillers pour aller au Fresnoy, nouveau cantonnement de repos du régiment.

Le 22 septembre, le régiment passe au 295e 2 adjudants, 4 sergents, 10 caporaux et 141 hommes et reçoit, grade pour grade, le même effectif. Il reçoit également du 291e 2 officiers : les sous-lieutenants **De CATHEU** et **GAUTHIER**.

La compagnie de mitrailleuses de la 208e brigade est rattachée jusqu'à nouvel ordre au 311e.

Le lieutenant-colonel **BOUQUILLON**, commandant l'A. D./26, cite à l'ordre du régiment, pour leur belle conduite au cours de la récente attaque, 3 officiers, 2 adjudants, 6 sergents, 3 caporaux et 4 soldats du 311e.

Le 27 septembre, le 10e C. A. décide que, en raison de son extrême fatigue, le 311e ne fournira dorénavant qu'un seul bataillon de travailleurs à la 26e D. I. Les deux autres bataillons seront au repos, l'un au Fresnoy, l'autre à Malpart. En exécution de cet ordre, le 1er bataillon et la C. M. 1

partent pour Malpart, le 3e bataillon se rend au Fresnoy où reste la C. M. 2, et le 2e bataillon vient à Rosières, à la disposition du génie de la 26e D. I.

En exécution d'une note de la 104e D. I., les sous-lieutenants **CAVASSE**, **TABUTEAU** et **De CATHEU** sont adjoints respectivement aux commandants des 1er, 2e et 3e bataillons, en remplacement des sous-officiers de cavalerie renvoyés à leur dépôt.

Le 1er bataillon et la C. M. 1 quittent Malpart pour Courtemanche, assigné comme nouveau cantonnement de repos au 311e. Les bataillons alternent, passant cinq jours au travail à Rosières, dix jours à l'instruction au Fresnoy et à Courtemanche.

La Médaille militaire est conférée à l'adjudant **PERROT**, de la 9e, grièvement blessé à l'attaque du 4 septembre.

Le 6 octobre, un obus tombe sur les cantonnements de la 2e, à Rosières, blessant 8 hommes.

Le colonel **BONNET**, commandant la 52e brigade, cite à l'ordre de sa brigade, pour leur belle conduite à l'attaque du 4 septembre, 3 officiers, 4 sous-officiers, 3 soldats.

L'É.-M. du 311e quitte Rosières pour aller cantonner à Braches.

Pendant la période du 4 septembre au 15 octobre, le *Journal de marche* signale : Tués : 1 sous-officier, 1 caporal et 8 hommes. Blessés : 1 officier, 5 sous-officiers, 49 caporaux et soldats.

15 octobre. — *Dissolution de la 208e brigade.*

ORDRE DU GÉNÉRAL COMMANDANT LA 104e DIVISION.

*Par décision du général en chef du 9 octobre, le colonel **KELLER**, commandant la 208e brigade, est remis, par suite de la suppression de cette brigade, à la disposition du ministre de la Guerre.*

*En quittant la 104e division, le colonel **KELLER** laissera, comme partout où il a passé, des regrets profonds aux chefs, aux camarades, aux inférieurs dont il s'éloigne.*

*Animé du sentiment le plus élevé du devoir militaire, payant de sa personne, ayant toujours été un vivant exemple pour ses subordonnés, le colonel **KELLER** s'est montré au cours de la campagne un chef éclairé, brave et énergique, bienveillant et calme.*

Cité à l'ordre le 31 août 1914, dans les Vosges, pour sa belle attitude à la tête de la brigade ; au col de Sainte-Marie, il a commandé avec distinction plusieurs secteurs de première ligne.

En se séparant de cet officier supérieur, le général commandant la 104e division lui adresse le témoignage de sa haute estime et lui exprime l'espoir que ses belles qualités militaires continueront à être utilisées pour le bien de la patrie.

Signé : **ROUVIER**.

Archestram

ORDRE DU COLONEL COMMANDANT LA 208e BRIGADE

*Remis à la disposition du ministre de la Guerre, le colonel **KELLER** quitte le commandement de la brigade à la date du 16 octobre.*

Il adresse ses adieux aux officiers, sous-officiers et soldats de la 208e brigade et les remercie du dévouement qu'ils lui ont toujours témoigné en toutes circonstances.

Grâce à eux, la 208e brigade s'est acquittée avec honneur des tâches qui lui ont été confiées. Ils peuvent être assurés que leur ancien chef ne les oubliera pas.

Signé : **KELLER**.

Le 21 octobre, la C. M. de la 208e brigade qui était rattachée au 311e est réduite à trois sections et dirigée sur le 41e R. I. T.

Le 30 octobre, l'É.-M. du 3e bataillon et les éléments cantonnés à Courtemanche sont portés à Braches et à Mézières.

Le colonel **LE ROND**, commandant la 51e brigade, cite à l'ordre de la brigade, pour leur belle conduite à l'attaque du 4 septembre : 2 officiers, 3 sous-officiers et 1 soldat.

Sont cités à l'ordre du régiment, pour le même motif : 6 officiers, 5 sous-officiers et 7 caporaux et soldats.

5 novembre. — *Réduction du 311e à deux bataillons.* — Le chef de corps reçoit avis que le 311e R. I. T. est réduit à deux bataillons, par suppression du 3e bataillon. Les 9e, 10e, 11e et 12e compagnies doivent être dissoutes à la date du 10 novembre.

Suivant ordre de la 104e division, sont prises les mesures d'exécution ci-après :

Les compagnies maintenues sont reconstituées au complet (10 officiers de section par bataillon), en éliminant d'abord les officiers fatigués ainsi que ceux des classes 1895 et postérieures. Le chef de bataillon **De SAINT-VENANT** est porté disponible, étant réservé pour l'encadrement d'un dépôt divisionnaire du corps d'armée. Il est remplacé dans le commandement du 2e bataillon par le commandant **LEJOINDRE** [1].

Les huit premières compagnies reçoivent le personnel troupe de l'É.-M. du 3e bataillon et des quatre dernières compagnies, ainsi que celui de la C. H. R. en excédent.

Les hommes des vieilles classes du bataillon dissous sont répartis également entre les compagnies maintenues. Les gradés sont portés au complet dans ces compagnies, avec majoration de 10 % au plus dans chaque grade.

6 novembre. — *Dissolution de la 104e division.* — Par décision du général commandant en chef, en date du 1er novembre, la 104e division est dissoute. Les 240e, 276e et 311e R. I. T., réduits chacun à deux bataillons, constituent la 207e brigade, sous les ordres du général **SARRADE**.

1 L'annexe n° 3 indique l'encadrement du régiment avant la suppression du 3e bataillon et les mutations des officiers consécutives à cette opération.

Le 13, ordre est donné de porter à Rosières, où se trouve déjà le 1er bataillon, l'É.-M. du régiment et le 2e bataillon, sauf la 8e qui reste à Braches. Les deux compagnies de mitrailleuses sont à Mézières. Les compagnies travaillent aux anciennes tranchées françaises en avant de Lihons, au bois Crépey, au poste des Saules et y sont fréquemment bombardées.

Le 25, le général de la 26e division cite à l'ordre de la division, pour leur belle conduite à l'attaque du 4 septembre, 1 officier, 2 sous-officiers, 1 caporal et 2 soldats.

27 novembre. — *Le régiment est mis à la disposition de la 25e division.* — Le régiment ayant été mis aux ordres du général **LÉVI**, commandant la 25e division, l'É.-M. et le 1er bataillon quittent **Rosières** pour aller cantonner à Mézières. Le 2e bataillon se porte au Quesnel, avec trois compagnies en secteur en avant de Chilly et de Méharicourt.

Le 30, l'É.-M et le 1er bataillon quittent Mézières pour le Fresnoy.

Le 6 décembre, le détachement des téléphonistes et signaleurs du régiment, à l'effectif de 1 officier, 4 sous-officiers, 42 caporaux et soldats, est mis à la disposition de la 20e division, à **Caix**.

18 décembre. — *Les compagnies de mitrailleuses affectées à la D. C. A. d'Amiens.* — Le 18 décembre, les deux compagnies de mitrailleuses quittent Mézières, à 7 heures, en autos-camions pour se porter dans la région de Troyart et de Cappy. Le matériel et les chevaux cantonnés au Fresnoy font mouvement par voie de terre. Les deux compagnies affectées à la défense contre avions de la région avancée d'Amiens sont placées, la première à Bray-sur-Somme, la 2e à Mérignolles. Elles occupent, l'une les postes avancés du Bois-Madame, du P. C. ouvrages et de Feuillères ; l'autre ceux de Flaucourt et de Cappy.

29 décembre. — *Le régiment est mis à la disposition du 18e C. A. (général* **HIRSCHAUER***).* — Le régiment, ayant été par ordre de la Xe armée mis à la disposition du 18e C. A., se porte à Guillaucourt en une seule colonne, après avoir été rejoint par son détachement téléphonique. Les unités sont ainsi réparties pour le travail : deux compagnies à la disposition de la 36e division (général **TAQUETTE**), à Foucaucourt ; quatre compagnies au génie du 18e C. A., à Foucaucourt ; deux compagnies au repos, à Guillaucourt.

1917

7 janvier. — Est inscrit au tableau spécial pour la Légion d'honneur le sous-lieutenant à titre temporaire **MARCELLIN**, officier téléphoniste.

Le 10, la 7e compagnie va cantonner à Harbonnières, à la disposition du D. A./18.

Le 19, l'É.-M. du 311e et les éléments cantonnés à Guillaucourt se portent à Harbonnières.

21 janvier. — *Dissolution du régiment.* — A la date du 13 janvier, le général commandant en chef écrit ce qui suit :

« I. La 207e brigade territoriale sera dissoute en tant que brigade.

« II. Le 311e R. I. T. sera dissous en tant que régiment. Le drapeau devra être renvoyé au dépôt sans cérémonie spéciale au départ et à l'arrivée.

« Les deux bataillons du 311e seront dirigés sur la G. R. de Troyes à destination de la IVe armée.

« Les deux compagnies de mitrailleuses du régiment seront laissées à la disposition de la Xe armée et transformées en compagnies de mitrailleuses de position. Ces deux compagnies de mitrailleuses porteront les nos 217 et 218 et seront rattachées au dépôt du 111e R. I. T.

« III. La destination à donner aux officiers de la 207e brigade et de l'É.-M. du 311e R. I. T. sera notifiée sous le timbre du bureau du personnel. »

Le 25 janvier, le lieutenant-colonel adresse à son régiment l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du 311e R. I. T., par ordre du G. Q. G., notre régiment est dissous. Votre colonel vient une dernière fois s'entretenir avec vous. Mes paroles sont empreintes aujourd'hui d'une grande tristesse. Ce n'est pas sans une profonde émotion que je quitte des compagnons d'armes de dix-huit mois, à qui j'avais voué mon affection et qui me la rendaient en dévouement.

« A cette tristesse du camarade s'ajoute le regret du chef. Ces officiers, ces hommes qui j'avais rassemblés, que j'avais entraînés, que j'avais conduits au feu, qui avaient répondu si noblement à mon attente, j'espérais les mener là-bas à la frontière et plus loin que la frontière, au bord de ce Rhin qui ne doit plus être allemand ; j'espérais les ramener dans leurs foyers, victorieux, drapeau déployé, musique en tête. Mais puisque telle est la loi, nous n'avons qu'à nous y soumettre et à continuer notre tâche jusqu'au bout, chacun dans le chemin qui nous sera tracé. Je vous connais assez et vous avez donné assez de preuves de votre vaillance, de votre endurance, de votre patriotisme pour que je sois certain que vous ne faiblirez pas. Au bout du chemin, la victoire nous attend, la victoire qui seule est capable, qui seule est digne de nous apporter la paix.

« N'ouvrez pas les oreilles aux mensonges d'où qu'ils viennent ; ne vous laissez pas endormir par de funestes illusions. C'est sur le front français que se décidera la guerre, la paix sera le prix du sang français, du sang de nos enfants et nous le ferons payer très cher à nos ennemis vaincus. Aujourd'hui, comme toujours, regardons en avant, jamais en arrière. Nous aurons droit au repos quand le salut du pays sera assuré.

« En avant donc et vive la France ! »

La C. H. R. est dissoute à la date du 27. Les éléments qui la composent rejoignent leurs compagnies d'affectation. Les hommes devenus disponibles par réorganisation des compagnies de mitrailleuses rejoignent également leurs nouvelles unités.

Aux termes du procès-verbal en date du 27 janvier, constatant la dissolution du 311e R. I. T., l'effectif du régiment se décompose comme suit :

1° OFFICIERS

A. — État-major.

MM. **Des PORTES de LA FOSSE**, lieutenant-colonel, commandant le régiment.

VIAL, capitaine adjoint au chef de corps, commandant la C. H. R.

LELONG, médecin aide-major de 1re classe, chef de service.

FRASSY, lieutenant, officier de détails.

JASSE, lieutenant, porte-drapeau.

BONNETON, sous-lieutenant, officier d'approvisionnement.

MARCELLIN, sous-lieutenant, officier téléphoniste.

PROTON, sous-lieutenant, officier pionnier.

B. — Compagnie de mitrailleuses n° 1.

MM. **HERLIN**, lieutenant, commandant la compagnie.

KLING, sous-lieutenant.

C. — Compagnie de mitrailleuses n° 2.

MM. **LÉCINA**, lieutenant, commandant la compagnie,

MICHEL, sous-lieutenant.

D. — 1er Bataillon.

MM. **RAVEL**, chef de bataillon, commandant le bataillon.

CAVASSE, sous-lieutenant, adjoint.

1re compagnie **DETTORI**, lieutenant ; **FILIPPI**, sous-lieutenant.

2e — **PHILIPPOT**, lieutenant ; **FALCUCCI**, **BORDIER** et **SICARD**, sous-lieutenants.

3e — **FOURNIER**, capitaine ; **ARMAND**, lieutenant; **REY**, sous-lieutenant.

4e — **DESCOMBES**, capitaine ; **LEBRUN** et **JANVIER**, sous-lieutenants.

E. — 2e Bataillon.

MM. **LEJOINDRE**, chef de bataillon, commandant le bataillon.

DÉTOUILLON, médecin aide-major de 1re classe.

De CATHEU, sous-lieutenant, adjoint.

5e compagnie **MÉTIFIOT**, capitaine ; **BONIFAS**, **TABUTEAU** et **SÉRATZKI**, sous-lieutenants.

6e — **PEYNAUD**, capitaine ; **DAUMAS** et **MILLOT**, sous-lieutenants.

7e — **BLANC**, capitaine ; **BÉRANGER** et **JOURNE**, sous-lieutenants.

8e — **GIBLAIN**, capitaine ; **MENEVEUX**, lieutenant ; **FOURNIER**, sous-lieutenant.

2° TROUPE

Adjudants chefs, 3 ; adjudants, 32 ; sergents-majors, 20 ; sergents et fourriers, 127 ; caporaux fourriers, 17 ; caporaux, 161 ; tambours et clairons, 18 ; soldats, 1.321.

TOTAL de la troupe : 1.699.

L'effectif troupe est ainsi réparti : 134 à l'ensemble des deux compagnies de mitrailleuses ; 762 au 1er bataillon ; 803 au 2e bataillon.

Le 29 janvier, le drapeau est présenté une dernière fois aux éléments présents à Harbonnières par le

lieutenant-colonel, qui remet un certain nombre de croix de guerre.

Le même jour, le lieutenant-colonel quitte Harbonnières pour rejoindre le 70e R. I. T. au commandement duquel il a été nommé.

Le 1er février, les deux bataillons s'embarquent à Marcelcave, le 1er à 12 heures, le 2e à 15 heures, pour être dirigés par voie ferrée à destination de la IVe armée, par gare régulatrice de Troyes.

Le 2, le 1er bataillon débarque à Arcis-sur-Aube et se porte à Mesnil-la-Comtesse ; le 2e débarque à Charmont et y cantonne.

Les deux bataillons s'administrent séparément. Pour le commandement, la discipline et les travaux ils dépendent du lieutenant-colonel **GONDRÉ**, commandant le groupement de troupes d'étapes, n° 1 et sont employés à l'exploitation forestière.

25 février. — *Dissolution des deux bataillons du 311e R. I.* — Les deux bataillons sont dissous le **25 février**. Les officiers et les hommes qui les composent sont répartis dans divers régiments territoriaux de la IVe armée (109e, 131e et 132e R. I. T.).

Ancestramil

ANNEXES

———

ANNEXE N° 1

Encadrement du régiment (officiers) à la date du 1er janvier 1916 :

État-major

Des PORTES de LA FOSSE, lieutenant-colonel, promu au corps, commandant le régiment.
VIAL, capitaine, cap. adjoint, commandant la C. H. R.
FRASSY, lieutenant, officier de détails.
LAMBERT, lieutenant, porte-drapeau.
BONNETON, sous-lieutenant, officier d'approvisionnement.
ROUX, médecin aide-major, chef de service.

1er Bataillon

RAVEL, chef de bataillon, commandant le bataillon, venu d'un autre corps.
GARDETTE, médecin aide-major, venu d'un autre corps.

1re compagnie.

LIMOGE, lieutenant, commandant la compagnie.
FILIPPI, sous-lieutenant.
PÉGAZ-TOQUET, sous-lieutenant.

2e compagnie.

JASSE, lieutenant, commandant la compagnie, venu du dépôt du corps.
PHILIPPOT, sous-lieutenant.
FALCUCCI, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

3e compagnie.

FOURNIER, capitaine, commandant la compagnie.
THOUREZ, sous-lieutenant.
REY, sous-lieutenant.

4e compagnie.

DESCOMBES, lieutenant, commandant la compagnie.
SILVAIN, sous-lieutenant.
ROUX, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

2e Bataillon

De SAINT-VENANT, chef de bataillon, commandant le bataillon, venu d'un autre corps.
DÉTOUILLON, médecin aide-major, venu d'une autre formation.

5e compagnie.

MÉTIFIOT, lieutenant, commandant la compagnie, officier de complément réintégré, venu des sous-officiers du corps.
KLING, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.
TABUTEAU, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

6e compagnie.

ROUGIER, capitaine, commandant la compagnie.
CHÂTAIN, sous-lieutenant.
LECINA, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

7e compagnie.

SABRAN, capitaine, commandant la compagnie.
GROS, sous-lieutenant.
JOURNE, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

8e compagnie.

BÉRANGER, sous-lieutenant, venu des

Ancestramil

TOUATI, lieutenant, commandant la compagnie.
FOURNIER, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.
BONIFAS, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

3e Bataillon

LEJOINDRE, chef de bataillon, commandant le bataillon, venu d'un autre corps.
JOUFFRET, médecin aide-major.

9e compagnie.

PEYNAUD, capitaine, commandant la compagnie.
REYN AU D, sous-lieutenant, faisant fonctions d'officier pionnier.
MILLOT, sous-lieutenant, venu d'un autre corps.

10e compagnie.

PIGATTO, lieutenant, commandant la compagnie, venu de l'É.-M. de la 208e brigade.
sous-officiers du corps.
LOSSERAND, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

11e compagnie.

AURIOL, capitaine, commandant la compagnie.
De BROCHE des COMBES, sous-lieutenant, détaché É.-M. de la 104e D. I.
PROTON, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

12e compagnie.

PERET, lieutenant, commandant la compagnie.
MARCELLIN, sous-lieutenant, faisant fonctions d'officier téléphoniste.
LEBRUN, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.
BORDIER, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

Compagnie de mitrailleuses n° 1.

HERLIN, sous-lieutenant, commandant la compagnie, venu du dépôt du corps.

ANNEXE N° 2

Encadrement du régiment (officiers) à la date du 1er septembre 1916 :

État-major

Des PORTES de LA FOSSE, lieutenant-colonel, commandant le régiment.
VIAL, capitaine-adjoint, commandant la C. H. R.
ROUX, médecin-major de 2e classe, chef de service, promu au corps.
FRASSY, lieutenant, officier de détails.
JASSE, lieutenant, porte-drapeau.
BONNETON, sous-lieutenant, officier d'approvisionnement.
MARCELLIN, sous-lieutenant, officier téléphoniste.
PROTON, sous-lieutenant, officier pionnier.

1er Bataillon

RAVEL, chef de bataillon, commandant le bataillon.
ARMAND, lieutenant, venu du dépôt du corps.
CHAPUS, lieutenant, adjoint, venu du dépôt du corps.
GARDETTE, médecin aide-major.
JULIEN, médecin aide-major, venu des sous-officiers du corps.

1re compagnie.

LIMOGES, capitaine, commandant la compagnie, promu au corps.
MENEVEUX, lieutenant, venu d'un autre corps.
FILIPPI, sous-lieutenant.
PÉGAZ-TOQUET, sous-lieutenant.

2e compagnie.

PHILIPPOT, lieutenant, commandant la compagnie, promu au corps.
FALCUCCI, sous-lieutenant.
BORDIER, sous-lieutenant.

5e compagnie.

FOURNIER, capitaine, commandant la compagnie.

REY, sous-lieutenant.

4e compagnie.

DESCOMBES, capitaine, commandant la compagnie, promu au corps.
ROUX, sous-lieutenant.
DRÉO, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

2e Bataillon

De SAINT-VENANT, chef de bataillon, commandant le bataillon.
PERRIER, sous-lieutenant, adjoint, venu des sous-officiers du corps.
DÉTOUILLON, médecin aide-major.

5e compagnie.

MÉTIFIOT, capitaine, commandant la compagnie, promu au corps.
BONIFAS, sous-lieutenant.
TABUTEAU, sous-lieutenant.

6e compagnie.

ROUGIER, capitaine, commandant la compagnie, nommé chevalier de la Légion d'honneur.
THOUREZ, sous-lieutenant.
DAUMAS, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

7e compagnie.

BLANC, capitaine, commandant la compagnie, venu du dépôt du corps.
REYNAUD, lieutenant, promu au corps.
CHÂTAIN, sous-lieutenant.
3e Bataillon

8e compagnie.

GROS, lieutenant, commandant la compagnie, promu au corps.
FOURNIER, sous-lieutenant.
DÉNÉCHAUD, sous-lieutenant, venu d'un autre corps.
JANVIER, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps, détaché É.-M. de la 104e D. I.

3e Bataillon

LEJOINDRE, chef de bataillon, commandant le bataillon, nommé chevalier de la Légion d'honneur.
JOUFFRET, médecin aide-major.

9e compagnie.

PEYNAUD, capitaine, commandant la compagnie.
DETTORI, lieutenant, venu du dépôt du corps.
MILLOT, sous-lieutenant.

10e compagnie.

PIGATTO. capitaine, commandant la compagnie, promu au corps.
LOSSERAND, sous-lieutenant.
BÉRANGER, sous-lieutenant.

11e compagnie.

AURIOL, capitaine, comm. la compagnie.
DREUX, lieutenant, venu d'un autre corps,
De BROCHE des COMBES, sous-lieutenant, détaché É.-M. de la 104e D. I.
SICARD, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

12e compagnie.

MÉNARD, lieutenant, commandant la compagnie, venu du dépôt du corps.
SILVAIN, lieutenant, promu au corps.
LEBRUN, sous-lieutenant.

Compagnie de mitrailleuses n° 1.

HERLIN, lieutenant, commandant la compagnie, promu au corps.
KLING, sous-lieutenant.

Compagnie de mitrailleuses n° 2.

LECINA, sous-lieutenant, commandant la compagnie.
CAVASSE, sous-lieutenant, venu du dépôt du corps.
MICHEL, sous-lieutenant, venu des sous-officiers du corps.

Ancestramil

ANNEXE N° 3

Encadrement du régiment (officiers) avant réduction du régiment à deux bataillons (10 novembre 1916) et mutations consécutives à cette opération

État-major

Des PORTES de LA FOSSE, lieutenant-colonel, commandant le régiment.
VIAL, capitaine, adjoint, commandant la C. H. R.
LELONG, médecin aide-major, chef de service, venu d'une autre formation.
FRASSY, lieutenant, officier de détails.
JASSE, lieutenant, porte-drapeau.
BONNETON, sous-lieutenant, officier d'approvisionnement.
MARCELLIN, sous-lieutenant, officier téléphoniste.
PROTON, sous-lieut., officier pionnier.

1er Bataillon

RAVEL, chef de bataillon, commandant le bataillon.
CAVASSE, sous-lieutenant, adjoint.
GARDETTE, médecin aide-major.

1re compagnie.

LIMOGE, capitaine, commandant la compagnie, désigné pour le dépôt divisionnaire de la 26e D. I.
FILIPPI, sous-lieutenant.
PÉGAZ-TOQUET, sous-lieutenant.

2e compagnie.

FAVRE, capitaine, commandant la compagnie, venu du dépôt du corps, remis à la disposition du ministre.
PHILIPPOT, lieutenant.
FALCUCCI, sous-lieutenant.
BORDIER, sous-lieutenant.

3e compagnie.

FOURNIER, capitaine, commandant la compagnie.
ARMAND, lieutenant.
REY, sous-lieutenant.

4e compagnie.

DESCOMBES, capitaine, commandant la
ROUX, sous-lieutenant.
JANVIER, sous-lieutenant.
DRÉO, sous-lieutenant, désigné pour le 139e R. I.

2e Bataillon

De SAINT-VENANT, chef de bataillon, commandant le bataillon, désigné pour le commandement du D. D./26.
TABUTEAU, sous-lieutenant, adjoint.
DÉTOUILLON, médecin aide-major.

5e compagnie.

MÉTIFIOT, capitaine, commandant la compagnie.
BONITAS, sous-lieutenant.
DENÉCHAUD, sous-lieutenant, changé de corps.

6e compagnie.

AMOS, capitaine, commandant la compagnie (venu du dépôt du corps), désigné pour la D. E. S.
THOUREZ, sous - lieutenant, désigné pour le 28e R. I. T.
PERRIER, sous - lieutenant, désigné pour le 28e
DAUMAS, sous-lieutenant.

7e compagnie.

BLANC, capitaine, commandant la compagnie.
REYNAUD, lieutenant.
JOURNE, sous-lieutenant.

8e compagnie.

GIBLAIN, capitaine, commandant la compagnie, venu du dépôt du corps.
GROS, lieutenant, désigné pour le D. D./26.
FOURNIER, sous-lieutenant.

Archives Nationales

compagnie.

3e Bataillon

LEJOINDRE, chef de bataillon, passé au commandement du 2e bataillon.
De GATHEU, sous-lieutenant, adjoint (venu d'un autre corps), passé à l'É.-M. du 2e bataillon.
JOUFFRET, médecin aide-major, désigné pour un groupe d'A. L.

9e compagnie.

PEYNAUD, capitaine, commandant la compagnie, passé au commandement de la 6e compagnie.
DETTORI, lieutenant, passé à la 1re comp.
MILLOT, sous-lieutenant, passé à la 6e comp.

10e compagnie.

PIGATTE, capitaine, commandant la compagnie, désigné pour le D. D./26.
MENEVAUX, lieutenant, passé à la 8e compagnie.
BÉRANGER, sous-lieutenant, passé à la 7e compagnie.

11e compagnie.

AURIOL, capitaine, commandant la compagnie, désigné pour l'Afrique du Nord.
SICARD, sous-lieutenant, passé à la 2e compagnie.
GAUTHIER, sous-lieutenant (venu d'un autre corps), désigné pour le 139e R. I.

12e compagnie.

SILVAIN, lieutenant, commandant la compagnie, désigné pour le 121e R. I.
LEBRUN, sous-lieutenant, passé à la 4e compagnie.
SERATZKI, sous-lieutenant (venu d'un autre corps), passé à la 8e compagnie.

Compagnie de mitrailleuses n° 1.

HERLIN, lieutenant, commandant la compagnie.
KLING, sous-lieutenant.

Compagnie de mitrailleuses n° 2.

LECINA, sous-lieutenant, commandant la compagnie.
MICHEL, sous-lieutenant.

ANNEXE N° 4

Relevé des pertes mentionnées au Journal de marche.

A. Période du 1er août 1915 au 24 juillet 1916

Morts (causes diverses) 2

C. H. R.	**BELLON**.	6e Cie	**FORRAY**.

Tués à l'ennemi 4

	MAGENTI (François).	C. H. R.	**GRANGEON**, caporal.
	PEILLEX (Jean-Marie).	10e Cie	**GARRASSIN** (Henri).

Blessés 8

8e Cie	**BALDY**.	10e Cie	**MAILLET** (Jean-François).
8e —	**FOURNIOL**.	9e —	**ALBERT** (Pierre).
8e —	**LACOSTE**.	C. M. 1.	**BOVET** (Pierre), caporal four.
8e —	**VIGNON**.	C. H.R.	**PROBY** (Joseph), caporal.

Ancestramil

Total de cette période : 2 morts, 4 tués, 8 blessés (caporaux ou soldats).

B. Période du 20 juillet 1916 au 3 septembre 1916

Tués à l'ennemi **7**

2e Cie	**RANCAZ** (Élie), sergent.	2e Cie	**BERVOAS** (François).
4e —	**PELLISSIER** (Auguste).	3e —	**CHAUSSINAUD** (Joseph).
4e —	**VANDERLYNDEN** (Auguste).	3e —	**ROTH** (Charles).
12e —	**SERRES** (Urbain).		

Blessés 28

12e Cie	**RIQUET** (Jules), sergent.	5e Cie	**PARET** (François).
4e —	**CHARREYRE** (Émile), adjud.	3e —	**SENIÉ** (François).
3e —	**RENAULT** (Jules).	3e —	**SERRES** (Hippolyte).
3e —	**BACALLERIE** (Jean).	1re —	**SUFFREN** (Joseph).
3e —	**VERSPEETEN** (Philippe).	2e —	**LE GOUEZ** (Pierre).
3e —	**ETIÉVANT** (Jean).	12e —	**BLANCHET** (Antoine).
8e —	**DIDIER** (Auguste).	12e —	**MORGUET** (Georges).
12e —	**MONGOUR** (Jean), caporal.	12e —	**LEOST** (Julien).
12e —	**COURCHÉ** (Léopold).	C. M. 2.	**GALANDRY** (Louis), caporal.
12e —	**FLOCH-TANGUY**, caporal.	—	**BOUÉ** (Joseph).
4e —	**RICHARD** (Joseph).	10e Cie	**LE MÉE** (Joseph), caporal.
4e —	**VEYLON** (Pierre).	8e —	**COURBON** (Jules).
4e —	**HOMEZ** (Aloys).	8e —	**COSTE** (Louis).
10e —	**BOREL** (Étienne).	5e —	**SAUZE** (Philippe).

Total de cette période : 1 sous-officier et 7 soldats tués, 2 sous-officiers et 26 caporaux ou soldats blessés.

C. Période du 4 septembre 1916 au 15 octobre 1916

Tués à l'ennemi 10

2e bat.	**RENAULT**, médecin auxiliaire	11e Cie	**BOCHER** (Pierre), caporal.
3e Cie	**MARVILLE** (Victor).	11e —	**CRÉTINON** (Jean).
3e —	**VANLERBERGHE** (Frédéric), signalé disparu.	C. M. 1.	**DOURDAINE** (Louis).
		4e Cie	**LAVAUX** (François).
10e —	**TERRAS** (Louis).	C. H. R.	**CHAUDIER** (Hippolyte).
10e —	**LE GOFF** (Jean).		

Ancestramil

Blessés 55

6e Cie	**ROUGIER** (Paul-Marie), capit. commandant la compagnie.
9e —	**PERROT** (Auguste), adjudant.
2e —	**NÈGRE** (Albert), adjudant.
8e —	**VUILLARD** (Louis), sergent.
3e —	**LAVOREL** (Pierre), sergent.
2e —	**DOLE** (Louis), sergent.
3e —	**MAHIEZ-GUISBERG** (Henri).
3e —	**ESTEZET** (Jean).
3e —	**LASSALLE** (Simon), caporal.
11e —	**PELLET** (Auguste).
11e —	**BERNARD** (Xavier).
11e —	**DUROYAUME**.
9e —	**PANGAM** (Yves-Marie).
3e —	**FONCARNIER** (Guillaume).
3e —	**FASTIN** (Séraphin).
3e —	**BARROD** (François).
3e —	**REBUZ** (François).
9e —	**ROZET** (Jean-Marie).
9e —	**MANCIP** (Joseph).
2e —	**GOUENNE** (Julien).
2e —	**GÉRARD** (Daniel).
7e —	**BIDAUT** (Jean-Marie).
12e —	**LARDIER-LIEBENGUT**.
11e —	**MORFIN** (Adrien).
7e —	**POYARD** (Jean).
2e —	**AVRIL** (Armand).
2e —	**FRESNOY** (Louis).
10e Cie	**LE BARON** (Joseph).
11e —	**OLIVE** (Paul).
3e —	**ROSSET** (Adolphe), caporal.
3e —	**MARCOU** (Pierre).
8e —	**RICARD** (Clément).
12e —	**GRANIER**.
11e —	**CORTET** (Jean).
11e —	**MALVAL** (Pierre).
8e —	**MILON** (Gratien).
10e —	**PERRUCHIO** (Jean).
10e —	**DEMÉNIL** (Albert).
11e —	**JEANROY** (Paul).
11e —	**SAINT-MARTIN** (Sylvain).
11e —	**VITELLE** (Joseph).
11e —	**MOLLARD** (Joseph).
11e —	**CAVARD** (Jean).
9e —	**LAROCHE** (Charles).
9e —	**COTTIN** (Joanny).
2e —	**VERSHAËRT** (Valérien).
2e —	**LAGET** (Albert).
2e —	**DUBOIS** (Émile).
2e —	**MERMANS**.
2e —	**GLINTRAIS**.
2e —	**TRINCAT**.
4e —	**LEMARCHAND** (Louis).
4e —	**JULIEN** (Antoine).
C. H. R.	**RAOUX** (Félix), caporal.
—	**HONNORAT** (Élie).

Ancestramil

Total de cette période : 1 sous-officier, 1 caporal et 8 soldats tués, 1 officier, 5 sous-officiers et 49 caporaux ou soldats blessés.

D. Période du 16 octobre 1916 au 27 janvier 1917.

Tués 2

C. M. 2	**LECOMTE** (Charles).	4e Cie	**CHAL** (Auguste).

Blessés 19

1re Cie	**BIEZ-CHANTÉ**, sergent.	5e Cie	**CHASSAGNE** (Augustin), cap.
5e —	**NECTOUX** (Jean), sergent.	5e —	**REY** (Pierre).
5e —	**CHASSAGNE** (Daniel).	7e —	**FRANCILLON** (Ferréol).
5e —	**DIERNAZ** (Théodule).	1re —	**DUFOUR** (Étienne).
4e —	**ANTHOULY** (Frédéric).	2e —	**LEPLAT** (Jean-Baptiste).
4e —	**DUCROT** (Jean-Pierre).	7e —	**GIMON** (François), caporal.
6e —	**BLONDEL** (Henri).	6e —	**CAZAUX** (Armand), caporal.
5e —	**BOISSY** (Jules), caporal.	7e —	**DEGOUT** (Antoine), caporal.
5e —	**BOURGEOIS** (André).	4e —	**AMIEL** (Joseph).
5e —	**ROSET** (Jean-Marie).		

Total de cette période : 2 soldats tués, 2 sous-officiers et 17 caporaux ou soldats blessés.

Total général : 2 soldats morts, 2 sous-officiers, 1 caporal et 20 soldats tués. — 1 officier, 9 sous-officiers et 100 caporaux ou soldats blessés.

Nota. — Les listes extraites du Journal de marche sont incomplètes ; elles ne donnent en outre aucun renseignement sur la mort éventuelle des blessés graves.

Ancestramil

ANNEXE N° 5

Relevé des citations accordées aux militaires du 311e R. I. T.

(*Extrait du Journal de marche*.)

1915

20 oct.	—	**AUBRY** (Adrien).	152e division.
10 oct.	—	1re Cie **MASSON** (Calixte), sergent.	Régiment.
20 nov.	—	8e — **MONTILLET** (Félix), infirmier.	—
—	—	8e — **CHAMIDET**, brancardier.	—

1916

19 janv.	—	10e Cie **BLANC** (Louis), caporal.	VIe armée.
—	—	10e — **MAILLET** (Jean-François).	—
—	—	10e — **BAZEILLE** (Alexandre).	—
—	—	10e — **GRALL** (Hamon), caporal.	13e corps d'armée.
—	—	10e — **GACAUX** (Georges).	—
—	—	10e — **BLANFUMÉ** (Frédéric).	—
—	—	10e — **DENIEUL** (Albert).	Régiment.
—	—	10e — **BESNHARD** (Louis)	—
17 février	—	1er bat. **JULIEN** (Robert), méd. auxiliaire.	—
3 mars.	—	7e Cie Capitaine **SABRAN**, comdt la comp.	104e division.
7 mars.	—	12e Cie **PÉRET**, capitaine, comdt la compagnie.	Régiment.
17 mars.		**Des PORTES de LA FOSSE**, lieut.-col., commandant le régiment.	104e division.
27 avril.	—	3e bat. **JOUFFRET**, médecin aide-major.	Régiment.
—	—	C.H.R. **DELPORTE**, abbé, aumônier volre.	—
—	—	12e Cie **BURLÉ** (Achille), infirmier.	—
1er mai.	—	3e — **ROSCAL** (André), brancardier.	—
10 mai.	—	2e — **FONTAINE** (Charles), infirmier.	208e brigade.
27 mai.	—	1er bat. **GARDETTE**, médecin aide-major.	Régiment.

Archestramil

29 juin.	—	C.H.R.	**PROBY** (Joseph), caporal	Méd. mil. comportant Croix guerre avec palme.
30 juin.	—	11e Cie	**BUTTIN** (Joseph), sergent	104e division.
—	—	C.M.1.	**BOVET** (Pierre), caporal fourrier.	—
1er juillet.	—	3e Cie	**COURTOIS** (Marie-Joseph), sergent.	208e brigade.
—	—	10e —	**PIERLOVISI** (Jean), sergent.	—
—	—	4e —	**ROCH** (Alexandre), sergent.	—
—	—	1re —	**LÉSY** (Jules), soldat.	—
10 juillet.	—		Commandant **De SAINT-VENANT**, commandant le 2e bataillon.	208e brigade,
—	—		Commandant **RAVEL**, comt le 1er bat.	—
—	—		**DESCOMBES**, cap. comt la 4e comp.	—
3 août.	—	3e —	**THOUREZ** (Louis), sous-lieutenant.	Régiment.
—	—	3e —	**REY** (Gaspard), sous-lieutenant.	—
—	—	3e —	**COUTIN** (François), sergent-major.	—
4 août.	—	C.H.R.	**VIAL**, capitaine, adjoint au colonel.	—
—	—	6e Cie	**ROUGIER** (Paul), capit., comt la Cie.	—
—	—	9e —	**PEYNAUD** (Franç.), cap. comt la Cie.	—
—	—	9e —	**DETTORI**, lieutenant.	—
—	—	—	**CHICAUD**, caporal.	—
—	—	—	**CHEVERRY**, caporal.	—
—	—	—	**GUINET**, caporal.	—
—	—	—	**GAREIL** (Louis).	—
—	—	—	**LACROIX** (Paul).	—
—	—	—	**FACK** (Charles).	—
—	—	—	**VITOUCH** (Jules).	—
—	—	10e —	**BENEHARD** (Aristide).	—
—	—	—	**FRANC** (Marc).	—
—	—	3e —	**FOURNIER** (Étienne), capitaine, commandant la compagnie.	208e brigade.
—	—	—	**GAUTHEROT** (Jean), abbé, sergent brancardier.	—
—	—	—	**TRINCAZ** (Jules).	—

Ancestramil

4 août.	—	3e Cie	**SUIZE** (Ernest).	208e brigade.
—	—	12e —	**RIQUET** (Jules), sergent.	—
—	—	12e —	**MONGOUR** (Jean), caporal.	—
14 août.	—	12e —	**BEYNET** (adjudant).	104e division.
—	—	12e —	**DURET**, sergent.	—
18 août.	—	11e —	**AURIOL** (Numa), cap., comt la comp.	Régiment.
—	—	8e —	**FOURNIER** (Alexandre), sous-lieut.	—
—	—	11e —	**SICARD** (Joseph), sous-lieutenant.	—
—	—	3e bat.	**DELAMARE** (Jean), médecin auxiliaire.	—
—	—	11e Cie	**CESTIEUX** (Léon), adjudant.	—
—	—	8e —	**SOUPAULT**, sergent.	—
—	—	8e —	**FERLAY**, sergent.	—
—	—	8e —	**RADIX**, sergent.	—
—	—	8e —	**PERRIER**.	—
—	—	8e —	**PETIT**.	—
—	—	8e —	**VINCENT-SERRAILLON**.	—
—	—	8e —	**JEAN**.	—
—	—	4e —	**MAUGÉ**, sergent.	—
—	—	4e —	**BILBAULT.**	—
—	—	4e —	**ROUSSET.**	—
—	—	4e —	**LÉCLUSE**, brancardier.	
21 août.	—	12e Cie	**COURCHÉ** (Léopold), soldat.	Méd. mil. comportant Croix de guerre avec palmes.
25 sept.	—	C.H.R.	**PROTON** (Claudius), sous-lieutenant, officier pionnier	Régiment (Ordre du lt-col. comt l'A. D./26).
—	—	5e Cie	**TABUTEAU** (Marie-Michel), sous-lieut.	—
—	—	C.M.2.	**LECINA**, sous-lieut., comt la comp.	—
25 sept.	—	5e Cie	**FREYNET** (Auguste), adjudant.	—
—	—	9e —	**BOUVARD** (François), adjudant.	—
—	—	2e —	**CUTIN** (Pierre-Marie), sergent.	—

Ancestrami

25 sept.	—	2e Cie	**RANCAZ** (Élie), sergent	Régiment (Ordre du lt-col. comt l'A. D./26).
—	—	3e —	**LE GUILLOU** (Alexandre), sergent.	—
—	—	6e —	**BERTIN** (Louis), sergent.	—
—	—	6e —	**DEBARD** (Auguste), sergent.	—
—	—	10e —	**PIN** (Étienne), sergent.	—
—	—	2e —	**VALIN** (Jean-Baptiste), caporal.	—
—	—	9e —	**MANACH** (Jean-Louis), caporal.	—
—	—	12e —	**JACQUES** (Just.), caporal.	—
—	—	1re —	**SUFFREN** (Joseph), soldat.	—
—	—	3e —	**LAMY** (Alphonse), soldat.	—
—	—	5e —	**SAUZE** (Philippe), soldat.	—
—	—	9e —	**MORGUET** (Georges), soldat.	—
28 sept.	—	C.M.2.	**PIERROT**, mar. des logis au 13e chass.	Régiment.
29 sept.	—	2e bat.	**RENAULT**, médecin auxiliaire.	—
1er oct.	—	9e Cie	**PERROT** (Auguste), adjudant.	Méd. mil. comportant Croix guerre avec palmes.
7 oct.	—	9e Cie	**MILLOT** (Abel), sous-lieutenant.	52e brigade.
—	—	10e —	**BÉRANGER** (Claude), sous-lieut.	—
—	—	12e —	**SILVAIN** (Pierre), lieut., comt la comp.	—
—	—	C.H.R.	**MEYER** (Georges), sergent pionnier.	—
—	—	5e Cie	**AUGIER** (Marius), abbé, brancardier.	—
—	—	9e —	**PANGAM** (Yves-Marie), soldat.	—
—	—	10e —	**SAUVE** (Édouard), adjudant.	—
—	—	11e —	**MARTIN** (Léon), sergent.	—
—	—	12e —	**ABAT** (Pierre), sergent.	—
—	—	12e —	**COLOBI** (Mathieu), soldat.	—
15 oct.	—		Le colonel **KELLER**, commandant la 208e brigade, transforme en citations à l'ordre de sa brigade les citations faites par l'A. D./26 en faveur du sous-lieutenant **PROTON**, de l'adjudant **BOUVARD**, du sergent **BERTIN**, des caporaux **VALIN** et **JACQUES**.	

Ancestramil

16 oct.	—		Le général **ROUVIER**. commandant la 104e division, transforme en citation à l'ordre de sa division la citation à la 208e brigade en faveur du sergent **BERTIN**.	
19 oct.	—	11e Cie	**De BROCHÉ des COMBES**, sous-lieut., détaché à la 104e D. I.	104e division.
1er nov.	—	2e Cie	**PHILIPPOT** (Jules), lieut., comt la Cie.	51e brigade.
—	—	5e —	**DÉRÉCHAUD**, sous-lieutenant.	—
—	—	1re —	**TRUCHOT**, sergent.	—
—	—	1re —	**ROGER**, soldat.	—
—	—	4e —	**DASSONVILLE**, sergent.	—
—	—	8e —	**GROSHER**, adjudant.	—
—	—	1re —	**LIMOGE**, capitaine, comt la comp.	Régiment.
—	—	5e —	**MÉTIFIOT**, capit., comt la compagnie.	—
—	—	10e —	**PIGATTO**, capitaine, comt la compag.	—
—	—	8e —	**GROS**, lieutenant, comt la compagnie.	—
—	—	10e —	**MENEVEUX**, lieutenant.	—
—	—	11e —	**FILIPPI**, sous-lieutenant.	—
—	—	2e —	**PEYRIN**, adjudant.	—
—	—	2e —	**NÈGRE** (Albert), adjudant.	—
—	—	3e —	**ÉTIÉVANT** (Jean), soldat.	—
—	—	3e —	**SENIÉ** (François), soldat.	—
—	—	4e —	**MORNAS**, adjudant.	—
—	—	4e —	**LÉON**, caporal.	—
—	—	8e —	**VUILLARD** (Louis), sergent.	—
—	—	9e —	**BRIÈRE** (Gustave), sergent.	—
—	—	11e —	**VANDEWALLE** (François), soldat.	—
—	—	12e —	**AURIAC** (Théodore), caporal.	—
—	—	C.H.R.	**PROTAT** (Louis), soldat.	—
—	—	C.M.2	**BLANC-GARDET**, infirmier.	—
Date omise	—	7e Cie	**BONIFAS**, sous-lieutenant.	—
25 nov.	—		Le général **SARRADE**, commandant la 207e brigade, transforme en citations à	

Ancestramil

l'ordre de sa brigade les citations au régiment en faveur du capitaine **PIGATTO**, de l'adjudant **NÈGRE**, du soldat infirmier **BLANC-GARDET**, des soldats **ÉTIÉVANT** et **SÉNIÉ**.

25 nov. — 1er bat. Commandant **RAVEL**, comt le 1er bat. 207e brigade.

— — Le général **PAUFFIN de SAINT-MOREL**, commandant la 26e division, transforme en citations à l'ordre de sa division les citations à l'ordre du régiment en faveur du capitaine **MÉTIFIOT**, du sergent **VUILLARD**, du sergent **BRIÈRE** ,du caporal **AURIAC**, des soldats **PROTAT** et **VANDEWALLE**.

1917

23 janv. 2e bat. Commandant **LEJOINDRE**, commandant le 2e bataillon. Régiment.

— — 7e Cie **BLANC** (Séverin), capitaine, commandant la compagnie —

— — C.H.R. **FRASSY** (Adolphe), lieutenant, officier de détail. —

— — C.M.1. **HERLIN** (Auguste), lieut. comt la comp. —

— — C.H.R. **BONNETON** (Hippolyte), lieutenant, officier d'approvisionnement. —

— — 1er bat. **CAVASSE** (Édouard), sous-lieutenant adjoint au chef de bataillon. —

— — 7e Cie **JOURNE** (Joseph), sous-lieutenant. —

— — C.M.1. **KLING** (Pierre), sous-lieutenant. —

— — 5e — **SERATZKI** (Maurice), sous-lieutenant. —

Ancestrami

25 janv.	—	1er bat.	**LECHEVALLIER** (Albert), adjudant de bataillon.	Régiment.
—	—	1re Cie	**TEYSSIER** (Émile), sergent.	—
—	—	1re —	**BORDAZ** (Léon), caporal fourrier.	—
—	—	1re —	**CHATEL** (Adolphe), soldat.	—
—	—	1re —	**DOURDAINE** (Louis), soldat.	—
—	—	2e —	**CLÉRET** (Louis), caporal fourrier.	—
—	—	2e —	**AVRIL** (Constant), soldat.	—
—	—	2e —	**GAVARD** (Alfred), soldat.	—
—	—	3e —	**AYMARD** (Eugène), sergent.	—
—	—	3e —	**DECOTTEGNIE** (Georges), caporal four.	—
—	—	3e —	**LAVOREL** (Pierre), sergent.	—
—	—	3e —	**ROSSET** (Joachim), caporal.	—
—	—	3e —	**DEBRUYNE** (Charles), soldat.	—
—	—	3e —	**PETITJEAN** (Louis), soldat.	—
—	—	4e —	**MOMBEL** (Séraphin), sergent.	—
—	—	4e —	**VEYRAT-CHARVILLON** (Claude), soldat.	—
—	—	4e —	**CHAL** (Auguste), soldat.	—
—	—	4e —	**LAVAUX** (François), soldat.	—
—	—	4e —	**LEMARCHAND** (Louis), soldat.	—
—	—	4e —	**AMIEL** (Joseph), soldat.	—
—	—	4e —	**GAY** (Étienne), soldat	—
—	—	4e —	**HALLER** (Charles), soldat.	—
—	—	4e —	**ADOBATI** (Jules), soldat.	—
—	—	2e bat.	**MASSOT** (Paul), adjudant de bataillon.	—
—	—	5e Cie	**CARABE** (Paulin), sergent.	—
—	—	5e —	**JANROY** (Edmond), sergent.	—
—	—	5e —	**ARNAULT** (Charles), sergent.	—
—	—	5e —	**BUTOR-BLAMONT**' (Jules), sergent.	—
—	—	5e —	**CHASSAGNE** (Daniel), caporal.	—
—	—	5e —	**DIERNAZ** (Théodule), soldat.	—
—	—	5e —	**PIGNIER** (Camille), soldat.	—

Ancestrami

25 janv.	—	6e Cie	**LE BERRE** (Hervé), adjudant.	Régiment.
—	—	6e —	**CLUZEL** (François), soldat.	—
—	—	6e —	**MOIRET** (Claudius), soldat.	—
—	—	7e —	**PONS** (Victor), sergent.	—
—	—	7e —	**CLAUDIN** (Léon), sergent.	—
—	—	8e —	**COLLIN** (Jules), sergent.	—
—	—	8e —	**BOURDELON** (Jules), caporal.	—
—	—	8e —	**MICHEL** (Angelin), soldat.	—
—	—	8e —	**MARIN** (Félix), soldat.	—
—	—	8e —	**DIDIER** (Auguste), soldat.	—
—	—	8e —	**RICARD** (Jean), caporal.	—
—	—	C.M.1	**De CHEVRON-VILLETTE** (Pierre), adj.	—
—	—	—	**ROSSI** (Jules), sergent.	—
—	—	—	**DULLIAN** (Joseph), soldat.	—
—	—	—	**MOLLARD** (Jean-Claude), soldat.	—
—	—	CM.2.	**DÉCHAUX** (Auguste), adjudant.	—
—	—	—	**CALANDRY** (Louis), caporal.	—
—	—	—	**BOUÉ** (Joseph), soldat.	—
—	—	C.H.R.	**DESMET** (Georges), cap. téléphoniste.	—
—	—	—	**RAOUX** (Félix), cap. téléphoniste.	—
—	—	—	**ARNAVON** (Antoine), soldat.	—
—	—	—	**HONNORAT** (Élie), soldat.	—
26 janv.	—	C.H.R.	**JOSSE** (Mathieu), lieut., porte-drap.	—
—	—	—	**ROUX** (Élie), médecin-major, ancien chef de service du 34e .	—
—	—	6e Cie	**CHÂTAIN** (Joseph), sous-lieutenant.	—
—	—	10e —	**LOSSERAND** (Fern.), sous-lieut.	—
27 janv.	—	C.H.R.	**LELONG** (Joseph), médecin aide-major, chef de service.	—
—	—	2e bat.	**DÉTOUILLON** (Pierre), méd. aide-major.	—
—	—	—	**ROSSET** (François), soldat.	—

Ancestrami

ANNEXE N° 6

Refrain du 311e R. I. T.
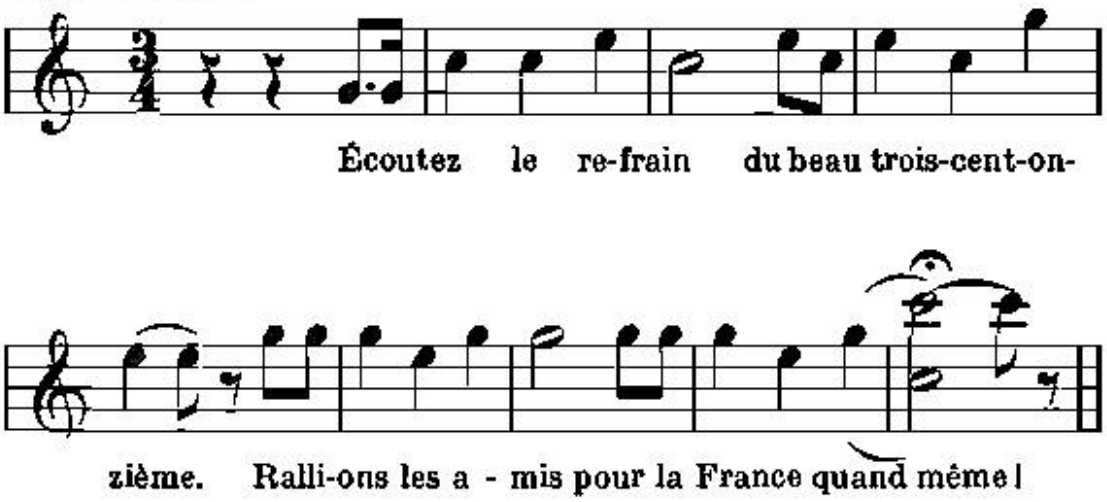
Mouvement de valse.

